
*
* COMPTABILITE GENERALE *
*

Pour APPLE //e

Manuel opérateur

REMARQUE :

Le PROGICIEL décrit dans le présent manuel a été conçu avec, pour ojectif principal, la complète autonomie de l'utilisateur, c'est à dire la possibilité pour celui-ci d'en acquérir l'absolue maitrise et d'être capable, en particulier, de rectifier toute erreur de manipulation ou les conséquences d'un quelconque malfonctionnement ou panne de l'ordinateur. Toutefois cette indépendance ne peut être réellement envisagée que si l'utilisateur fait l'effort nécessaire à la bonne compréhension du fonctionnement du système et donc à la lecture du présent manuel .

Son contenu est le suivant :

- I INTRODUCTION 3
 - Configuration matériel - Capacités 6
- II CONSEILS AVANT UTILISATION 9
 - Vérification du matériel 10
 - Ce que vous devez savoir 11
 - Utilisation du FILER 11
 - Formatage des disquettes 13
- III UTILISATION PRATIQUE DU PROGICIEL 15
 - Première mise en marche 21
 - Initialisation d'un dossier 22
 - Création d'un dossier comptable 26
- IV DESCRIPTION DETAILLEE DU PROGRAMME PRINCIPAL 57
 - Principe général de fonctionnement 58
 - Le programme principal 62
- V DESCRIPTION DETAILLEE DU PROGRAMME UTILITAIRE 79
 - Le programme utilitaire CGUT 80
- VI CONSEILS PRATIQUES D'EXPLOITATION 97
 - Les Sauvegardes 97
- VII TRUCS ET ASTUCES D'UTILISATION 101

ANNEXE A : Paramètres imprimante
ANNEXE B : Rappel des commandes

*****-----*****

CHAPITRE I - INTRODUCTION

- 1 - Présentation
- 2 - Note sur l'utilisation du manuel
- 3 - Configuration matériel
- 4 - Capacités du système
- 5 - Structures du progiciel
- 6 - Adjonctions possibles

I - I - PRESENTATION

Ce PROGICIEL de comptabilité générale, écrit en langage "PASCAL" aux normes de l'U.C.S.D., fonctionne sur micro-ordinateur APPLE //e.

Sa souplesse d'emploi permet son adaptation à un grand nombre de situations. En particulier, le "plan comptable" et les journaux étant définis par l'utilisateur lui-même, il convient à toutes les professions et est conforme à la réglementation 82.

Les écritures sont traitées par périodes successives, de durée quelconque (24 mois maxi.) : un exercice complet, quelque soit son importance, pourra toujours se traiter en le scindant, éventuellement, en plusieurs périodes.

L'emploi de ce système simplifie énormément la tenue de la comptabilité. En particulier, il rend possible tant le suivi détaillé "au jour le jour" des opérations comptables, que l'obtention rapide d'états récapitulatifs de synthèse.

Il suffit donc de déterminer correctement au départ, les comptes et journaux à gérer, de les indiquer au système.

Le travail de routine ne consiste plus ensuite qu'aux opérations simples d'enregistrement des écritures, appelées aussi "saisies". Celles-ci enregistrées sur indication de l'opérateur, le système réalise automatiquement :

- La "PASSATION" des écritures, c'est à dire la mise à jour des comptes à une date donnée, avec édition d'un compte-rendu ou non ("GRAND LIVRE").
- L'établissement de BALANCES générales ou auxiliaires (à la date de dernière mise à jour des comptes).
- L'édition des JOURNAUX.

Ces divers documents sont édités sur l'imprimante. En outre, le système permet l'édition rapide de :

- RELEVES de COMPTES (sur écran ou imprimante).
- LISTES d'ECRITURES sélectionnées selon divers critères (dans l'ordre de leur saisie, entre deux dates, pour un ensemble de comptes donné...), très utiles pour réaliser les déclarations de C.A. ou de T.V.A.
- Enfin, grâce à la BALANCE SYNTHETIQUE, des informations nécessaires à une constitution rapide des états comptables de synthèse (BILAN, C.E.G... etc).

Toutes les opérations ci-dessus (saisie des écritures, spécification des comptes et des journaux, lancement des éditions ...) s'effectuent d'une manière conversationnelle à l'aide du clavier-écran.

L'utilisation du système ne réclame aucune connaissance informatique et demande un minimum de technique comptable. Son emploi simple et logique, s'assimile en quelques heures. Des messages clairs, en français, apparaissant à l'écran, guident l'opérateur. Le système refuse toute erreur de manipulation décelable (date illégale, compte inexistant etc...). Il est possible de rectifier une erreur éventuellement introduite (erreur de n° de compte, de montant etc...).

Un même programme permet la tenue de plusieurs dossiers. L'opérateur pourra, à son gré, définir un plan comptable de base et, par une manipulation simple, le transporter dans ses divers dossiers.

Les N° de COMPTES se composent de 6 chiffres, leurs INTITULES de 24 caractères maximum.

Les ECRITURES sont numérotées et datées, elles doivent être équilibrées pour pouvoir être saisies. Leur LIBELLE est de 26 caractères maximum.

Les JOURNAUX (au nombre de 18 maxi) sont affectés d'un CODE 01..à..18 et d'un TITRE sur 16 caractères.

Les MONTANTS manipulables par le système sont sur 12 chiffres significatifs (soit un maxi de 9.999.999.999,99).

I - 2 - UTILISATION du MANUEL

Ce manuel s'adresse aux personnes n'ayant aucune connaissance informatique particulière. Il fait néanmoins appel à une certaine connaissance 'de base' de l'APPLE //e censée être acquise par la lecture des manuels fournis avec l'appareil.

Afin d'attirer l'attention du lecteur, certains paragraphes sont marqués d'un repère:

- (doigt) **IMPORTANT** (informations utiles)
- (oeil) **ATTENTION** (remarques importantes sur la manipulation)
- (main) **MANIPULATION DANGEREUSE** (si elle est réalisée sans attention)

Le caractère gras est utilisé pour marquer les points clés.

I - 3 - CONFIGURATION DU MATERIEL

La configuration standard d'utilisation est:

- Mémoire RAM 64 k
- Carte 80 colonnes
- 2 lecteurs de disquettes 144 K
- Imprimante autorisant les éditions sur 132 colonnes, c'est à dire soit en mode normal (généralement 10 c.p.i.), soit en mode "compressé" (généralement 16,5 c.p.i.).

Il est possible d'utiliser le disque dur "Profile", il suffit alors de ne disposer que d'un seul lecteur de disquette.

I - 4 - CAPACITES DU SYSTEME

Les capacités du système dépendent :

- De la version du progiciel employée.
- De la configuration "matériel".

La version du progiciel détermine la capacité maximum du système, celle-ci étant éventuellement restreinte par la configuration "matériel".

LIMITES dues au PROGICIEL :

COMPTABILITE GENERALE Version "A"

- Plan comptable limité à 600 comptes.
- Taille maxi d'un fichier "ECRITURE" = 1500 écritures.

COMPTABILITE GENERALE Version "B"

- Plan comptable limité à 1200 comptes.
- Taille maxi d'un fichier "ECRITURE" = 2800 écritures.

COMPTABILITE GENERALE Version "C"

- Plan comptable limité à 1200 comptes.
- Taille maxi d'un fichier "ECRITURE" = 10000 écritures.

LIMITES dues à la configuration du matériel :

La taille d'un fichier ne peut excéder la taille d'un volume.

Compter :

pour 1 compte:	100 caractères	sur le volume "GESTION".
1 écrit.:	10	sur le volume "GESTION"
	50	dans le fichier "ECRITURE"

Les limites pratiques sont 1300 c./2800 e. avec disquette "ECRITURE" séparée, 400 c./1800 e. dans l'autre cas.

I - 5 - STRUCTURE du PROGICIEL

Le progiciel se présente sous la forme d'une seule disquette, dite disquette "programme". Elle contient, en premier lieu, le noyau du système d'exploitation PASCAL U.C.S.D. (c'est à dire la partie nécessaire à l'exécution d'un programme), qui s'accompagne de deux de ses utilitaires :

- Le FILER . Il s'agit de l'utilitaire de manipulation de fichiers. On l'utilise, dans le cadre de l'application, pour recopier des disquettes "GESTION" ou/et des fichiers "ECRITURE", afin d'en sauvegarder le contenu.
- Le programme "FORMATTER". Il permet le "formatage" des disquettes.

L'application elle-même se constitue de deux programmes:

- Le Programme PRINCIPAL (saisies des écritures, éditions diverses, travaux sur le plan comptable...etc...). Il est AUTO-CHARGEABLE, c'est à dire que son exécution se fait automatiquement à la mise en marche du système (son nom est "SYSTEM.STARTUP").
- Le programme utilitaire "CGUT". Il permet la réalisation de toutes les opérations annexes :
 - . Création/initialisation des dossiers comptables.
 - . Maintenance du système (rectification des éventuelles erreurs de manipulation, des conséquences d'une panne de courant...etc...)

RAPPEL : la disquette "GESTION" et les fichiers "ECriture" sont à créer et à initialiser par l'utilisateur.

I - 6 - ADJONCTIONS POSSIBLES

On peut compléter le progiciel comptabilité par un programme "EDICALC" qui réalise automatiquement et de façon paramétrable tous les états de synthèse. Il permet l'obtention des états standards tels que:

- BILAN
- COMPTE DE RESULTATS
-

(avec possibilité d'imprimer directement les imprimés fiscaux 2050, 2051, 2052, 2053)

ainsi que des états plus spécifiques:

- TABLEAU DE BORD
- ETAT DE COMPTABILITE ANALYTIQUE
-

De la même façon se greffe sur le progiciel comptabilité un module de FACTURATION permettant l'édition de factures clients, les écritures comptables correspondant à 20 codes de ventilation ventes et 10 codes TVA paramétrables. Le stock peut être également débité lors de l'édition d'une facture.

Au module FACTURATION s'intègre un module GESTION DE STOCK permettant les opérations suivantes:

- Inventaires
- Commandes clients
- Etats de réapprovisionnement
- Entrées et sorties de stocks

CHAPITRE II - CONSEILS AVANT UTILISATION

- 1) VERIFICATIONS "MATERIEL"
- 2) SOINS A APPORTER AUX SUPPORTS
- 3) RECOMMANDATIONS FIN DE TRAVAIL
- 4) RAPPELS SUR LE SYSTEME PASCAL

II - 1 - VERIFICATIONS "MATERIEL":

!!! Avant de brancher vos appareils, assurez-vous que la TENSION secteur corresponde bien à celle de vos machines, vérifiez que la "terre" soit réellement connectée .

Contrôlez que la tension secteur soit stable et que votre ligne ne soit pas sujette à de fréquentes coupures, si c'est le cas il est indispensable d'installer une Alimentation de Sauvegarde (Veuillez consulter votre installateur).

Vérifiez la connection de votre cordon vidéo.
Vérifiez le raccordement des lecteurs et celui de l'imprimante.
Contrôlez la vitesse de l'imprimante (procédure SERIE).

Recommandations si vous avez un DISQUE DUR:

La carte d'Interface du DISQUE DUR doit être installée dans le slot 4 de l'APPLE // (Connecteur à l'extrême droite, clavier face à vous).

*** MISE SOUS TENSION:

RESPECTER L'ORDRE DE MISE EN SERVICE SUIVANT :

- 1) Mise sous tension du PROFILE
(Attendre que le témoin lumineux du PROFILE cesse de clignoter avant de passer à l'étape suivante).
- 2) Mise sous tension de l'APPLE //e
- 3) Mise sous tension de l'écran
- 4) Mise sous tension de l'Imprimante

*** ARRET DES APPAREILS:

Attention : L'arrêt des appareils ne doit être effectué qu'après avoir répondu Oui à la question :

• Fin de travail confirmée (O/N) ? •

Respecter l'ordre suivant :

- 1) Enlever les disquettes des lecteurs (Voir ci-dessous).
- 2) Mettre le Disque Dur hors tension (OFF)
- 3) Mettre l'APPLE //e hors tension (OFF)
- 4) Mettre l'écran hors tension (OFF)
- 5) Mettre l'imprimante hors tension (OFF)

II - 2 - SOINS A APPORTER AUX DISQUETTES:

Les disquettes utilisées pour votre comptabilité doivent être d'excellente qualité. Rangez les avec précaution dans leurs enveloppes de protection dès leur sortie des lecteurs. Ne touchez jamais la partie magnétique avec les doigts ou tout autre chose. Eloignez tout objet magnétique des disquettes (surtout le moniteur vidéo), rangez les dans un endroit frais à l'abri de l'humidité. Remplissez vos étiquettes avant de les coller ou utilisez un feutre afin que les écritures ne marquent pas la disquette.

II - 3 - PRECAUTIONS DE FIN DE TRAVAIL:

Après chaque fin de traitement, effectuez une copie de vos disquettes de travail pour disposer d'une sauvegarde. Il est recommandé d'avoir au moins 2 jeux de sauvegardes numérotés, ceux-ci étant toujours utilisés dans le même ordre. Rangez vos disquettes dans un endroit sûr. N'oubliez pas d'éditer sur imprimante vos résultats et d'archiver vos listings.

II - 4 - RAPPELS SUR LE SYSTEME PASCAL

Nous donnons ici quelques indications très générales sur le système PASCAL. Ces rappels concernent en particulier, l'emploi des deux utilitaires FILER et FORMATTER.

L'UTILITAIRE "FILER":

Ce programme est un utilitaire général de manipulation de fichiers, fourni avec le système PASCAL; il permet d'effectuer les sauvegardes des fichiers. Son exécution est lancée par la commande "F" du système PASCAL. Il comporte diverses procédures accessibles par le "menu" suivant:

Filer: G, S, N, L, R, C, T, D, Q *1.15

On utilise seulement les commandes "T", "Q" et "E", "B" (non visibles sur ce menu dont la suite s'affiche en tapant "?")

"E" permet de lister le "DIRECTORY" d'une disquette qui est une sorte de répertoire implanté dans les 6 premiers blocs de toute disquette formatée et décrivant le contenu de celle-ci (Nom, taille, implantation et type des fichiers).

Taper "E" puis à la question:

Dir list of ?

Répondre par "f4" ou "f5" selon le lecteur concerné, les informations sont affichées comme suit:

```

G:
PRTINFO          1 14-Sep-83    6 Data
SYSCONST         2 14-Sep-83    7 Data
PARAM            1 14-Sep-83    9 Data
COMPTE           193 14-Sep-83   10 Data
XCOMPTE          26 14-Sep-83   203 Data
XWORK            24 14-Sep-83   229 Data
< UNUSED >      27                253
6/6 files, 27 unused, 27 in largest

```

A noter qu'il s'agit ici du contenu standard d'un volume "GESTION" (ne renfermant pas le fichier "ECRITURE")

"T" permet les transferts de fichiers d'une disquette à une autre ou la recopie de disquettes complètes, cette dernière possibilité étant utilisée pour effectuer les sauvegardes de disquettes: pour cela, le menu du "FILER" étant en haut de l'écran, placer la disquette à sauvegarder dans le lecteur 1 et une disquette de sauvegarde (formatée) dans le lecteur 2, taper ensuite "T" et répondre comme suit aux questions successivement posées:

Transfer what file ? : répondre par "£4,£5" (suivi de "RETURN")

Transfer 280 blocs (Y/N) ? : répondre par "Y"

Destroy XXXX ? : répondre par "Y"

Cette dernière réponse permet de confirmer la recopie complète de la disquette et donc la destruction du contenu de la disquette dont le nom est "XXXX". Attention à l'erreur grave de manipulation consistant à confondre les deux lecteurs ! Le nom affecté, par défaut, à toute disquette lors de son (re)formatage est "BLANK". Si vous constatez une anomalie dans le nom affiché, répondez par "N" à la dernière question posée. La disquette obtenue est un double absolu de l'original.

La commande "B" permet de détecter les "BAD BLOCK" d'une disquette, c'est à dire les blocs qui présentent un défaut de magnétisation les rendant illisibles par le programme : taper "B" puis, à la question:

Bad block scan of what vol ?

Répondre en indiquant (par £4 ou £5) le lecteur contenant la disquette à tester.

"Q" provoque la fin d'exécution du FILER et le retour au menu principal du système PASCAL (mettre le disque programme dans £4 et taper "I" ou "CTRL/RESET" si vous désirez relancer le programme principal).

ota : Une documentation sur le système PASCAL livrée lors de l'achat, donne une description plus complète du "FILER".

FORMATAGE DE DISQUETTES

Faire la commande "X" du système PASCAL. A la question :

"Execute what file?"

Répondre par "FORMATTER" (suivi de "RETURN")

Le programme de formatage s'exécute, il permet le formatage en série de disquettes. Lorsqu'apparaît à l'écran la question:

"Format which disk (4,5,9..12) ?"

Placer la disquette à formater sur l'unité 2 puis taper "5" (suivi de "RETURN"), le programme poursuit son exécution et affiche le message:

"Now formatting diskette on drive 5"

Le travail terminé, le programme pose à nouveau la question précédente, on peut alors retirer la disquette de l'unité 2 et:

- Soit formater une autre disquette.
- Soit arrêter le processus en tapant simplement "RETURN", dans ce cas le système affiche "That's all folks..." (c'est terminé messieurs...).

CHAPITRE III - UTILISATION PRATIQUE DES PROGICIELS :

- 1) PREMIERE MISE EN MARCHE
- 2) INITIALISATION D'UN DOSSIER
- 3) CREATION D'UN DOSSIER COMPTABLE

III - 1 - PREMIERE MISE EN MARCHE

Nous allons réaliser la mise en place d'une comptabilité "TEST" en guidant pas à pas l'opérateur dans ses manipulations pratiques. Les explications détaillées concernant le rôle précis des diverses procédures mises en oeuvre se trouvent dans le Chapitre IV - DESCRIPTION DETAILLEE.

PREPARATION :

Vous devez disposer :

- De la disquette programme "COMPTABILITE GENERALE"
- De 2 disquettes vierges.

Les disquettes vierges sont destinées à contenir les fichiers de travail (fichiers contenant les paramètres, les comptes, les écritures ...etc...)

Rappel : tout support magnétique du type disquette ou disque dur doit, au préalable, être formaté aux normes "U.C.S.D.PASCAL" et muni d'un CATALOGUE avant de pouvoir servir de support à un fichier.

La disquette "programme", normalement protégée en écriture, contient l'ensemble des programmes liés à l'application "comptabilité générale" soit :

- a) SYSTEM.STARTUP: programme principal, auto-chargeable, le lancement se faisant automatiquement à la mise en marche du système.
- b) CGUT.CODE: programme regroupant tous les utilitaires (initialisation de disquettes, restauration des fichiers, correction/annulation d'écritures, rectification des divers paramètres...etc..)
- c) FORMATTER.CODE/FORMATTER.DATA: programme de formatage des disquettes et données associées.
- d) SYSTEM.FILER: le "FILER".

MODE OPERATOIRE :

Pour constituer un dossier de comptabilité, avant toute manipulation, il est en principe, nécessaire de déterminer certaines de ses caractéristiques fondamentales, celles qui ne pourront plus être modifiées (de manière simple) par la suite. Il s'agit :

- De la taille, en nombre de comptes et d'écritures respectivement, des fichiers "COMPTE" et "ECRITURE".
- De l'option concernant l'implantation du fichier "ECRITURE" à savoir s'il doit être implanté sur le volume "GESTION" lui-même ou sur un volume distinct.

Pour vous fixer, reportez-vous Page 6 § I - 4 CAPACITES du SYSTEME. Les opérations s'effectueront dans l'ordre suivant:

1) Avec le programme utilitaire "FORMATTER" :

- Formatage des disquettes de travail. Celle contenant les comptes et les divers paramètres, c'est à dire la disquette (appelée aussi VOLUME) "GESTION", et l'éventuelle disquette "ECRITURE" (si vous n'avez pas choisi d'implanter le fichier "ECRITURE" sur le volume "GESTION" lui-même).

2) Avec le programme utilitaire "CGUT" :

- Initialisation du volume "GESTION".
- Initialisation du fichier "ECRITURE" correspondant à la première période de l'exercice.
- Spécification des Paramètres de l'imprimante.

3) Avec le programme principal :

- Création des JOURNAUX.
- Création du plan comptable de base.
- Enregistrement d'écritures.
- Visualisation, interrogations diverses à l'écran.
- Traitement des écritures - Editions diverses sur imprimante.

4) Avec l'utilitaire "FILER" :

- Sauvegardes.

MISE EN MARCHE DU SYSTEME :

Attention ! : Si vous disposez d'un disque dur, le mettre en marche d'abord et attendre que son voyant rouge cesse de clignoter avant d'allumer les autres appareils.

Mettre en marche votre disque dur (éventuellement), actionner ensuite l'interrupteur de mise en marche de l'écran, de l'imprimante puis de l'ordinateur lui-même.

Le lecteur 1 se met en marche, y placer la disquette "programme" et refermer la porte du lecteur. Le programme principal se charge (il est "AUTO-CHARGEABLE")...Au bout de 30 secondes environ, l'écran affiche :

Veillez :

- Soit mettre en ligne le volume "GESTION" puis taper "ESPACE".
- Soit taper "ESCAPE" pour abandonner.

Si vous tapez directement "ESCAPE", vous accédez ainsi au menu principal du système PASCAL (C.F. Page 13).

Remarque : Il s'agit là d'une des deux méthodes d'accès aux commandes du système PASCAL, l'autre consistant à taper "RETURN" au niveau du menu principal de l'application.

L'exécution des programmes "CGUT" et "FORMATTER" est initialisée par la commande "X" de ce menu ("X" pour "eXecute"), celle de "FILER" l'est par la commande "F".

III - 2 - INITIALISATION des fichiers de travail :

G: - GESTION
et
E: - ECRITURE

Cette opération s'effectue à l'aide du programme utilitaire "CGUT".

Comme l'utilitaire de formatage, "CGUT" s'exécute par la commande "X" du système PASCAL. Le menu principal du système PASCAL étant affiché en haut de l'écran, taper "X" puis, à la question:

"Execute what file ?"
(Executer quel fichier ?)

répondre par "CGUT" (suivi de "RETURN").

Le "menu principal" des utilitaires s'affiche à l'écran :

Il suffit de taper l'une des touches "1".."6" ou "*" pour accéder à la procédure désirée.

ATTENTION ! IL NE FAUT PAS TAPER "RETURN" POUR VALIDER LE CHOIX.

Nous exécuterons, dans l'ordre :

- La commande "1" pour initialiser le volume "GESTION";
- la commande "2" " " " le fichier "ECRITURE" correspondant à la première période.
- La commande "6" pour indiquer au système les caractéristiques de notre imprimante.

INITIALISATION DU VOLUME "GESTION"

Le menu principal des utilitaires étant affiché à l'écran, appuyer la touche "1", le système affiche :

N° du lecteur contenant le volume à initialiser :

NOTE: Taper "ESCAPE" permet, en réponse à la question ci-dessus et à celles qui suivent, d'abandonner l'initialisation.

Si le volume à initialiser ne correspond pas à un disque dur, placer, dans l'un des lecteurs libres, la disquette formatée et taper le numéro de l'unité correspondante (suivi de "RETURN"). Le nombre de lecteurs de disquettes indiqué dans les paramètres du système étant resté dans son état initial soit 4, et le disque dur étant connecté en slot 4, ces numéros sont les suivants :

- "5" pour le premier lecteur externe
- "9" pour le second lecteur externe
- "10" pour le troisième lecteur externe
- "11" pour le disque dur

Le système vérifie la bonne mise en place du volume indiqué puis pose les questions suivantes :

DESIGNATION CLIENT :

Répondre en indiquant la désignation de l'entreprise (32 caractères disponibles).

Dans notre exemple : "SOC PETIT" (suivi de "RETURN")

Celle-ci apparaîtra en haut à gauche de tous les imprimés (dités par le système et aussi à l'écran (à titre de vérification) à la mise en marche du programme principal, dès l'installation du volume "GESTION".

CODE CONTROLE :

Répondre par une suite de 1 à 4 caractères au choix, ce code associé au dossier, sera mémorisé sur le volume "GESTION" et établira la correspondance entre un volume "GESTION" donné et le fichier "ECRITURE".

Dans notre exemple : "SPE1" (suivi de "RETURN")

ATTENTION: CE CODE DOIT COMMENCER OBLIGATOIREMENT PAR UNE LETTRE

FICHIER "ECRITURE" SUR VOLUME "GESTION" (O/N) ? : .

Indiquer l'OPTION d'IMPLANTATION, selon votre choix. Dans notre ex., taper "0" (pour Oui, suivi de "RETURN"), le fichier "ECRITURE" sera sur le volume "GESTION", dans l'autre cas il s'implanterait sur un volume distinct.

DATE DEBUT EXERCICE : .. / /

Indiquer la date de début d'exercice dans JJ/MM/AA en tapant (par ex.): 1 suivi de RETURN ("01/.."s'inscrit) puis 1 suivi de RETURN ("01/01/.."s'inscrit) puis 84 suivi de RETURN, l'écran affiche alors "01/01/84"; à ce niveau, valider la date par un "RETURN" supplémentaire. A tout moment, on peut rectifier les valeurs introduites en tapant "<". Cette date permet au système d'initialiser le paramètre "DATE DEBUT EXERCICE". Notons qu'elle se change par la commande (6) TRAITEMENT de FIN d'EXERCICE du programme principal.

Nbre MAXIMUM de COMPTES :

Indiquer le nombre de comptes maximum prévu soit ici 200 (suivi de "RETURN") dans notre exemple. Le système rappelle le maxi autorisé selon la version du progiciel utilisé. Cette information permet au système de mesurer le fichier "COMPTE". Si vous spécifiez un nombre inférieur à la limite permise par le support, de l'espace reste disponible sur le volume (ou disquette) pour l'implantation d'un éventuel fichier ECRITURE, CLIENT, ARTICLE ou MEMOIRE (c.f. documentation sur les progiciels complémentaires FACTURATION/GESTION DES STOCKS/EDICALC).

Nbre MAXIMUM d'ECRITURES par période :

Indiquer le nombre maxi d'écritures traitées par période, soit ici 1600 (suivi de "RETURN"). Par ce chiffre, le système mesure le fichier "ECRITURE" lors de son initialisation (voir Page 23).

L'écran se présente maintenant comme suit :

A titre d'essai, tapez "R" afin de rectifier les diverses valeurs spécifiées. Vous êtes alors en mode RECTIFICATION (de valeurs affichées à l'écran). La procédure est la suivante :

Posez, à l'aide des touches "<" et ">", le curseur sur le champ à modifier, tapez "CTRL/C" c'est à dire appuyez simultanément les touches "CONTROL" et "C", la zone est effacée, tapez alors la nouvelle valeur et la valider par "RETURN" (tant que le "RETURN" final n'est pas tapé, la touche "ESCAPE" permet de rétablir la valeur originale).

Remarque: La procédure de rectification de valeurs affichées à l'écran décrite ci-dessus est commune à l'ensemble des produits MILEC. Son principe sera retrouvé en de nombreuses occasions lors de l'utilisation du progiciel.

Après ces essais de rectification, tapez "ESCAPE" pour abandonner le mode RECTIFICATION, puis "V" pour valider la création.

L'initialisation du volume "GESTION" s'effectue, le message suivant est affiché :

Patience...INITIALISATION en cours.

Le processus se termine normalement par l'émission d'une sonnerie et l'apparition du message :

INITIALISATION correctement effectuée...Tapez "ESPACE"...

Si le volume initialisé est une disquette, on peut la retirer et poursuivre l'opération avec une autre disquette afin d'initialiser un nouveau dossier. Dans l'exemple, laissez la en place de manière à initialiser maintenant le fichier "ECRITURE" pour la première période de l'exercice (voir page suivante).

Tapez "ESPACE" : le menu principal des utilitaires réapparaît.

NOTA : L'opération d'initialisation ci-dessus consiste en fait :

- A attribuer le nom "G:" (pour Gestion) au volume
- A créer, sur ce volume, les fichiers suivants :

PRTINFO (1 bloc) : Informations relatives à l'imprimante
SYSCONST (2 blocs) : Paramètres fixes du dossier
PARAM (1 bloc) : Paramètres variables-
COMPTE (NN blocs) : Le fichier "COMPTE" lui-même
XCOMPTE (NN blocs) : La table d'INDEX associée au fichier "COMPTE"
XWORK (NN blocs) : Fichier de travail employé pour les TRIS

INITIALISATION DU FICHIER "ECRITURE"

Le menu principal des utilitaires étant affiché à l'écran, appuyer la touche "2". Le système affiche :

Veillez mettre en ligne le volume "GESTION" à traiter puis tapez "ESPACE"...

Remettre en ligne (éventuellement et s'il s'agit d'une disquette) le volume "GESTION" créé précédemment, puis taper "ESPACE".

Le système pourra ainsi accéder aux paramètres nécessaires à l'initialisation du fichier "ECRITURE" de la période, paramètres indiqués lors de la création du volume "GESTION". Il s'agit :

- du NOM et du CODE CLIENT.
- de la DATE DEBUT de PERIODE (il s'agit ici de la première période de l'exercice, elle est égale à la DATE DEBUT EXERCICE indiquée lors de la création du volume "GESTION").
- de l'OPTION d'IMPLANTATION (sur volume "GESTION" ou sur volume séparé).
- du nombre maxi d'écritures.

Dès lecture de la disquette "GESTION", ces paramètres sont affichés à l'écran à titre de vérification avant validation définitive de l'opération d'initialisation :

ATTENTION ! NE JAMAIS RETIRER LE VOLUME "GESTION" MIS EN LIGNE AVANT LA FIN NORMALE DE CE TRAITEMENT.

Si le fichier "ECRITURE" n'est pas implanté sur le volume "GESTION", la question suivante est posée:

N° du lecteur contenant le volume à initialiser :

Dans ce cas, nous plaçons dans un des lecteurs libres OU, EVENTUELLEMENT, A LA PLACE DU DISQUE PROGRAMME, une disquette formatée à initialiser. Tapez ensuite au clavier le numéro de l'unité choisie ("5" pour le premier lecteur externe..etc...) suivi de "RETURN".

La création confirmée, le traitement démarre, l'écran affiche :

Patience...INITIALISATION en cours.

En cours d'opération, ce message se complète d'un point toutes les 100 écritures initialisées.

Le travail terminé, le système affiche :

INITIALISATION correctement effectuée...Taper "ESPACE"...

Tapez "ESPACE": le menu principal du CGUT réapparaît à l'écran

REMARQUES: Quelque soit l'OPTION d'IMPLANTATION, le fichier créé est dénommé:

XXXX.ECRITURE

XXXX étant le CODE CLIENT ("SPE1" dans notre exemple).

Placé sur le volume "GESTION", comme c'est le cas dans notre exemple, il vient s'ajouter aux fichiers déjà présents sur ce volume (Voir description du CATALOGUE Page 22); en cas contraire le volume distinct lui étant réservé ne contient que ce seul fichier. Ce volume est automatiquement dénommé "E;" par l'opération, on parle dans ce cas de "DISQUETTE ECRITURE".

Vous disposez maintenant de l'ensemble des fichiers nécessaires à la tenue d'un dossier de comptabilité. Il ne reste plus qu'à correctement paramétrer l'imprimante pour démarrer les traitements proprements dits.

PARAMETRES DE L'IMPRIMANTE

Il s'agit d'indiquer au système les codes de contrôle propres à l'imprimante employée, ceux-ci étant émis vers l'imprimante en début et en fin d'édition.

REMARQUE: Cette opération s'effectue théoriquement à l'aide du manuel d'utilisation de l'imprimante, comportant les différents codes. Ceux relatifs aux modèles les plus répandus sont indiqués en ANNEXE A.

Le menu principal figurant sur l'écran, tapez "6". Le système affiche le message suivant:

Veillez mettre en ligne le volume "GESTION" à traiter puis taper "ESPACE"...

Remettre en ligne (éventuellement) le volume "GESTION" créé précédemment, puis taper "ESPACE".

Le système accède alors aux paramètres de l'imprimante, mémorisés dans le fichier "PRTINFO" du volume "GESTION". Ces paramètres sont affichés à l'écran, tels qu'ils ont été initialisés (donc avec des valeurs standards) lors de la création de ce volume :

En mode RECTIFICATION, remplacez les valeurs affichées par celles correspondant à votre imprimante, puis abandonnez le mode RECTIFICATION (en tapant "ESCAPE") et validez l'opération en répondant "O" (pour Oui) à la question :

Validation (O/N) ?

Les valeurs enregistrées, le menu principal des utilitaires réapparaît.

Pour relancer le programme principal, faire la commande "RET" du menu des utilitaires, puis répondre "Oui" à la question :

Fin de travail confirmée (O/N)

Le menu principal du système PASCAL apparaît sur la ligne du haut de l'écran :

Command: E(dit,R(un,F(ile,C(omp,L(ink,X(ecute,A(sssem,?"A2/1.18

III - 3 - CREATION D'UN DOSSIER COMPTABLE

En pratique, les opérations à effectuer sont dans l'ordre et d'une manière logique:

- Initialisation des divers journaux (c.f. commande 8)
- Création des principaux comptes du plan comptable (c.f. commande 7)
- Saisie des écritures (c.f. commande 1)
- Editions diverses et interrogations à l'écran

Introduire la disquette Programme Comptabilité, taper "CTRL/RESET" pour relancer le programme principal auto-chargeable ou simplement "H" si le menu principal du programme Pascal est affiché à l'écran.

Le chargement effectué, le message suivant apparait:

Introduire (éventuellement), dans le deuxième lecteur, le volume "GESTION" et taper "ESPACE". Les paramètres (nom de l'entreprise, code et date début d'exercice) s'affichent:

Dès validation, le système demande d'indiquer la date du jour. Il affiche la dernière date spécifiée. Elle peut se rectifier à l'aide de la touche "FLECHE". Taper "RETURN" pour valider la nouvelle date. Le menu principal s'inscrit à l'écran:

A ce niveau, l'appui de l'une des touches (1, 2,...8) donne accès à la procédure choisie. Ne pas valider par "RETURN", cette touche fait quitter le menu.

INITIALISATION DES JOURNAUX :

Choisissez l'option 8 CREATION/SUPPRESSION DE JOURNAUX. La commande donne accès au sous menu suivant:

ATTENTION: Il existe en fait 3 commandes, la troisième "U" étant cachée. Elle permet de visualiser les paramètres de l'entreprise ainsi que les différents journaux. Cette commande "U" se retrouve aussi au niveau du menu principal et d'autres sous menus.

- La commande "I"

Tapez "I" pour initialiser un journal, c'est à dire associer un code numérique de 1 à 18 (18 créations maxi) à un intitulé de journal.

Dans notre exemple, nous avons créé les journaux suivant:

- 1 ACHATS
- 2 VENTES
- 3 FRAIS
- 4 PAYE
- 5 OPERATIONS DIVERSES

Le système demande:

CODE JOURNAL?:... Tapez 1 suivi de "RETURN"

INTITULE?:..... Tapez ACHATS suivi de "RETURN"

ATTENTION: le système n'admet que les MAJUSCULES.

CREATION confirmée (O/N)? Tapez O pour oui

Créez maintenant, de la même façon, les autres journaux. Il peut être utile parfois de créer des journaux tels que REGLEMENTS CLIENTS ou REGLEMENTS FOURNISSEURS ...etc.

Pour sortir de la procédure d'initialisation, il suffit de taper "RETURN" à la demande : CODE JOURNAL?.

- La commande "S"

La commande "S" donne accès à la procédure de suppression des journaux à condition qu'aucune écriture ne soit portée sur le JOURNAL A SUPPRIMER. Le système demande alors le code journal, puis la confirmation de suppression. Tapez "RETURN" pour revenir au menu.

- La commande cachée "V"

Elle vous permet de visualiser à l'écran l'état du système avec affichage des paramètres et le statut des journaux.

Dans notre exemple:

ETAT DU SYSTEME au 01/01/84

ENTREPRISE : SOC PETIT/SPE1
 DEBUT EXERCICE : 01/01/84
 DERN. PASSAT. au: 31/12/83
 NBRE DE COMPTES : 0/200
 NBRE D'ECRITURES : 0/1600

STATUT DES JOURNAUX :

01 I	ACHATS	-1/-1	02 I	VENTES	-1/-1
03 I	FRAIS	-1/-1	04 I	PAYE	-1/-1
05 I	OPER.DIVERSES	-1/-1	06	-1/-1
07ETC.....				

Tapez "ESPACE" pour continuer...

Le signe "I" devant l'intitulé du journal signifie "INITIALISE". L'indicateur "-1" signifie qu'aucune écriture est affectée à ce journal.

Pour sortir de la procédure 8 CREATION/SUPPRESSION de JOURNAUX, tapez "RETURN".

CREATION DES PRINCIPAUX COMPTES DU PLAN COMPTABLE

Nous signalons que l'exemple créé ici tient compte du nouveau plan comptable 82.

Choisissez l'option 7 MAINTENANCE du Fichier "COMPTE". Le sous menu suivant apparait:

Tapez "C" pour CREER un COMPTE. Le système affiche:

CREATION COMPTE
.....

Spécifiez le numéro du COMPTE concerné

Tapez "RETURN" pour abandonner...

Nous allons créer le compte CAPITAL. Tapez 101 suivi de "RETURN".

NOTE: Il n'est pas nécessaire d'écrire les zéros de fin de numéro de compte, le système les affiche automatiquement.

101000 INTITULE :..... Tapez CAPITAL (en majuscules)

L'écran se présente alors comme suit:

A ce niveau, trois possibilités existent:

- 'R' pour R)ectifier l'A NOUVEAU avant enregistrement
- 'E' pour E)nregistrer
- 'A' pour A)bandonner la création de ce compte

Tapez 'R' pour R)ectifier l'A NOUVEAU. Le système vous offre les possibilités suivantes:

- | | | |
|----------|------|----------------------------|
| 'X' | pour | déplacer l'A NOUVEAU |
| 'CTRL/C' | pour | le rectifier |
| 'ESCAPE' | pour | restaurer l'état antérieur |
| 'RETURN' | pour | valider |

- Tapez 'X', le curseur se positionne au crédit
- Tapez 'CTRL/C', la valeur 0,00 disparaît. Rentrez alors la somme correspondant au CAPITAL, dans notre exemple: 100000 Frs. Ecrire '100000' suivi de 'RETURN'.

NOTE: Les sommes spécifiées en francs ne demandent pas la frappe des centimes.

- Le solde se met à jour automatiquement.
- Tapez 'RETURN' pour quitter le mode rectification.
- Tapez 'E' pour E)nregistrer. Le système vous demande de confirmer la création. Validez celle-ci en répondant O)ui.

Les données précédentes s'effacent, nous pouvons alors créer un autre compte.

Nous créerons successivement les comptes nécessaires, dans un ordre quelconque, par exemple:

120000	RESULTAT DE L'EXERCICE
512000	BANQUE (A NOUVEAU: 100000 au débit)
530000	CAISSE
600000	ACHATS DIVERS
600001	ACH MARCHANDISES A
600002	ACH MARCHANDISES B
700000	VENTES DIVERSES
700001	VENTES MARCH A
700002	VENTES MARCH B
400000	FOURNISSEURS DIVERS
400001	FOUR; LAURENT
400002	FOUR. FOURNIER
.	
.	
410000	CLIENTS DIVERS
410001	CLIENT BRESSON
.	
.	
444000	IMPOTS SUR BENEF.
201000	FRAIS D'ETABLISSEMENT
218000	AGENCEMENT MAGASIN

ETC... (voir liste du plan comptable dans EDITIONS DIVERSES)

Avec ce "mini plan comptable", nous pouvons maintenant effectuer quelques opérations.

Pour revenir au sous menu "MAINTENANCE DU PLAN COMPTABLE", il suffit de taper "RETURN" lorsque le système vous demande un nouveau numéro de compte. Il en est de même dans toutes les procédures de "MAINTENANCE DU PLAN COMPTABLE".

A l'aide de la commande "L", vous pouvez lister votre plan comptable. Le système demande:

LISTE DU PLAN COMPTABLE

EDITION sur C)onsole ou I)mprimante?

Sur console, le premier numéro de compte à lister est demandé. Indiquez par exemple, le compte 101000 suivi de "RETURN" (rappel: les zéros de fin de numéro de compte s'inscrivent automatiquement). L'intitulé s'affiche: CAPITAL. Tapez ensuite "ESPACE", les comptes suivant seront listés dans l'ordre du plan comptable.

NOTE: Les comptes suivis de 3 étoiles (***) sont des comptes vierges, auxquels aucune écriture n'est affectée et n'ayant pas d'A NOUVEAU. SEUL LES COMPTES SUIVIS DE 3 ETOILES POURRONT ETRE SUPPRIMES.

Pour abandonner le listage, tapez "ESCAPE", puis deux fois "RETURN" pour quitter. Le sous menu réapparaît. Tapez "RETURN" pour le retour au menu principal.

Nous pouvons maintenant saisir les écritures.

SAISIE DES ECRITURES

Choisir la commande 1 SAISIE/LISTAGE des ECRITURES, elle donne accès au sous menu suivant:

Tapez 'S' pour SAISIR UNE ECRITURE. Dès la frappe de cette touche, le système demande de spécifier le numéro du journal. Dans notre exemple, la première écriture définie correspond à une vente de 12000 Frs HT (TVA = 2222 Frs) de marchandises A au client Bresson, effectuée le 07/01/84:

Tapez '2' suivi de 'RETURN'. L'écran affiche:

JOURNAL : 02 VENTES DATE : 01/01/84.

Tapez 'RETURN' pour valider la DATE, '<-' pour la rectifier...

La date affichée est la date du jour, ajustez la en inscrivant la date de l'opération puis validez la, l'écran se présente ainsi:

COMPTE	N.E.	LIBELLE	DEBIT	CREDIT
.....			0,00	0,00

etc...

Rentrez le numéro de compte correspondant (suivi de 'RETURN'), le numéro d'écriture (N.E.) s'inscrit automatiquement, puis définissez le libellé et le montant:

410001	1	F.C.000001/BRESSON (= FACT. N°1 client Bresson)	14222,00	
700001	2	F.C.000001/BRESSON		12000,00
445700	3	F.C.000001/BRESSON		2222,00

NOTES:

Le curseur se trouvant au débit, tapez "RETURN" pour le mettre au crédit et vice versa.

- Au niveau de la dernière écriture (celle correspondant à la TVA), le montant à indiquer doit équilibrer la pièce. Au lieu de le spécifier de la manière habituelle en plaçant d'abord le curseur sous la colonne DEBIT/CREDIT puis en tapant la somme, tapez directement "E" juste après le "RETURN" validant le libellé. L'équilibre se fera alors automatiquement.
(ATTENTION: cette commande est dangereuse en cas d'erreur)
- Taper directement "ESCAPE" au niveau du libellé, dès la deuxième ligne, affichera automatiquement celui de la ligne précédente.

Vos écritures étant définies, il faut maintenant les saisir. Tapez "RETURN", le message suivant apparaît:

EQUILIBRE : S)aisie, A)jout, R)ectif., ESC?

S)aisie effectue la mise à jour sur le disque.

A)jout permet de continuer la saisie des écritures.

R)ectification permet de modifier les écritures au niveau:

- des lignes en tapant "L"

- du numéro de journal en tapant "J"

- de la date en tapant "D"

(pour rectifier, tapez "CTRL/C")

ESC)ape permet l'abandon de la pièce et son annulation.

Vous pouvez vous trouver, suite à une erreur, en "DESEQUILIBRE". Vous avez alors la possibilité de rectifier ou d'annuler.

ATTENTION: La commande cachée "\$" permet la saisie de pièces non équilibrées, l'équilibre se faisant plus tard. Cette commande "\$" n'est pas affichée car elle n'est pas standard! Elle permet la saisie de plus de 17 lignes d'écritures pour une même pièce.

RAPPELS IMPORTANTS :

- La DATE DE L'ECRITURE SAISIE doit être égale ou inférieure à celle du jour, mais supérieure à celle de dernière passation.
- La touche "ESCAPE" permet d'effectuer le rappel de la dernière donnée entrée:

Rappel du Libellé de l'écriture précédente

du numéro de Compte précédent

du numéro de Journal précédent

- La touche "E" permet d'équilibrer l'ensemble des écritures saisies, lorsque le curseur se situe dans les montants. Cette possibilité doit être utilisée avec précaution.

- La touche "\$" permet la saisie sur disque de pièces non équilibrées.
- Pendant la saisie des écritures, vous avez la possibilité de créer des comptes. Dès la frappe du numéro de compte, si celui-ci correspond à un compte inexistant, le système le signale par une sonnerie et demande son intitulé. Mais attention, cela peut signifier aussi qu'une erreur a été faite au niveau du numéro; dans ce cas, tapez "RETURN" à la demande de l'intitulé, le numéro de compte inscrit s'efface, vous pouvez alors rentrer le bon numéro.

Ainsi, afin d'explorer toutes les possibilités de la saisie, exercez-vous à saisir environ une centaine d'écritures en changeant la date du jour et le mois (voir exemple joint dans Editions Diverses).

Pour revenir au sous menu, il suffit de taper "RETURN" à la demande : N° de JOURNAL.

Listez maintenant vos écritures en tapant sur la touche "L". L'édition peut se faire sur Console ou Imprimante selon votre choix:

Sur console, le système demande la première écriture à lister (ex. 1 + "RETURN"). Il affiche le numéro de l'écriture, sa date son libellé, le solde, le numéro de compte correspondant et le numéro de journal. Pour continuer à lister, vous pouvez taper "ESPACE", "C" ou "J":

- Si vous tapez "ESPACE", les écritures défileront par numéro ordonné (1, 2, 3 etc...), dans l'ordre de leur saisie.
- Si vous tapez "C", toutes les écritures affectées du même numéro de compte s'inscriront. Une sonnerie signale la fin du traitement; tapez "RETURN" pour retourner au sous menu.
- Si vous tapez "J", toutes les écritures affectées du même numéro de journal s'inscriront.

Sur imprimante, il suffit de signaler au système le numéro de la première écriture à lister et de la dernière. Pour une liste complète, tapez simplement "ESCAPE" 2 fois; le numéro 1 et celui de la dernière écriture s'affichent par défaut. Le retour au sous menu se fait automatiquement en fin d'impression.

INTERROGATIONS A L'ECRAN ET EDITIONS DIVERSES

1) EDITION DE RELEVES DE COMPTES:

La commande "2" du menu principal donne accès à l'édition sur Console ou Imprimante des Relevés de Comptes. Vous pouvez visualiser ou imprimer l'état d'un compte à une date donnée, affecté de ses écritures ou non. Cette procédure réalise la mise à jour fictive de comptes, sans faire de passation. Testez les différentes commandes de cette procédure.

Lors de la visualisation à l'écran de relevés de comptes détaillés avec écritures, taper "S" permet de connaître le solde du compte (parfois utile pour les comptes CAISSE et BANQUE).

2) INTERROGATION D'UN COMPTE A L'ECRAN:

La commande 7 du menu principal permet d'accéder à cette procédure: INTERROGER un COMPTE.

- Si aucune passation n'est faite, les comptes apparaissent vierges de tout montant (à l'exception des A NOUVEAUX).

RAPPEL: les comptes sont mis à jour après passation.

NOTE: un message indique les pointeurs de la première et de la dernière écriture:

LIENS sur fichier "ECRITURE" : X/ X

ou

Pas d'ECRITURE affectée à ce COMPTE...

Vous avez la possibilité de passer au compte suivant.

3) EDITION DU PLAN COMPTABLE:

La commande L)ISTER les COMPTES du sous menu MAINTENANCE du fichier "COMPTE" permet d'éditer sur console ou l'imprimante le plan comptable défini. (c.f. Lister les Comptes Page 32).

4) TRAITEMENTS DES ECRITURES ET EDITIONS DIVERSES:

- Passation des Ecritures/Grand Livre:

La commande "4" du menu principal accède à cette fonction:

- Effectuez une passation avec ou sans compte rendu.
- Interrogez certains comptes à l'écran.
- Visualisez à l'aide de la commande cachée "V".

IMPORTANT: UNE PASSATION N'EST PAS DEFINITIVE, la saisie d'écritures oubliées est toujours possibles (voir Chap. VII - 4).

- Les Editions Diverses:

La commande "3" du menu principal donne accès aux éditions:

Les commandes 1 et 2 sont classiques. Vous pouvez éditer sur imprimante un journal ou tous les journaux entre deux dates.

Note: Toutes les écritures sont triées dans l'ordre chronologique avec totalisation des journaux mois par mois.

La commande 3 permet une sélection des mouvements sur un compte ou un groupe de comptes, ce qui permet d'éditer:

- Déclaration de chiffres d'affaires (70XXXX Ventes), récapitulatif de frais.
- Déclaration de TVA (avec justificatif) sur les mois concernés.
- Analyses par périodes.

5) VISUALISATION DES PARAMETRES:

La touche "V", non indiquée au menu principal et dans les autres sous menus, permet de visualiser les paramètres du système.

La date de l'écriture la plus récente est enregistrée, permettant ainsi de situer la passation.

Chaque journal est affecté du numéro de la première et de la dernière écriture passées, ce qui facilite les recherches.

Important:

- Le nombre d'écritures indiqué doit correspondre à la dernière écriture affectée à l'un des journaux.
- L'indicateur "COMPTES à JOUR: OUI" sera effectif lorsque toutes les écritures contenues dans le fichier en cours auront fait l'objet d'une passation.

Testez ces différentes commandes. Editez successivement:

- Le GRAND LIVRE (commande 4)

Rappel: il est considéré par le système comme le compte rendu d'une passation.

- LES DIFFERENTS TYPES DE BALANCES (commande 5).

Les balances auxiliaires, détaillées ou non, présentent l'intérêt d'effectuer des calculs sur les regroupements de comptes, permettant ainsi l'édition de:

- POINTS FINANCIERS
- COMPTES DE RESULTATS
- MARGES BRUTES? NETTES? ...etc.

ATTENTION: VOS EDITIONS ETANT REALISEES, N'OUBLIEZ PAS DE FAIRE VOS SAUVEGARDES.

UTILISATION DU PROGICIEL UTILITAIRE CGUT

L'utilisation de CGUT conserve un caractère EXCEPTIONNEL. Cependant IL EST TRES IMPORTANT de connaître les procédures le composant. Elles permettent la réorganisation des fichiers après certains incidents. Nous allons créer volontairement différents incidents, dus généralement à des coupures de courant:

1) COUPURE DE COURANT LORS D'UNE CREATION DE COMPTE:

- Optez pour la commande 7 MAINTENANCE DES COMPTES.
- Puis pour la commande CREATION DE COMPTES.
- Tapez un numéro de compte suivi de "RETURN".
- Coupez l'alimentation de l'ordinateur APPLE //e.
- Rechargez ensuite le Programme Comptabilite.
- Le message suivant apparaît:

Veuillez effectuer le traitement suivant:

-> RESTAURATION DE L'INDEX (à l'aide de l'utilitaire CGUT)

Tapez "ESPACE" pour continuer...

La table d'INDEX des Comptes est détruite, le système détecte cette anomalie et demande de charger le programme utilitaire CGUT pour réorganiser la table.

- Chargez CGUT utilitaire.
- effectuez le traitement : RESTAURATION DE L'INDEX (commande 3 du menu principal)

- Chargez ensuite le programme comptabilité
- Vérifiez le bon fonctionnement en effectuant:
 - Listage des comptes
 - Création des comptes manquants

La table d'index reconstituée, vous pouvez continuer les traitements.

2) COUPURE DE COURANT LORS DE SAISIES D'ECRITURES:

- Simulez une saisie d'écritures.
- Validez cette saisie.
- Coupez l'alimentation de l'APPLE //e (quand le lecteur est allumé), juste après avoir validé l'enregistrement.
- Rechargez le Programme Comptabilité.
- le message suivant apparait:

Attention!!... Les liens sont détruits...

- Erreurs possibles lors des éditions de journaux/relevés de comptes
- Mise à jour générale des comptes interdite

Tapez "ESPACE" pour continuer...

Le système a détecté l'anomalie et donne la possibilité de continuer la saisie.

ATTENTION: IL EST PREFERABLE D'EFFECTUER LE TRAITEMENT RESTAURATION DES LIENS (à l'aide de CGUT) AVANT TOUTE NOUVELLE SAISIE.

- Effectuez ce traitement.
- Le système demande:

Désirez vous remettre les comptes à l'état DEBUT D'EXERCICE(O/N)?

- Répondez "OUI" (supprime toutes les passations effectuées).
- Validez par "OUI".

L'écran affiche alors successivement les écritures traitées.

REMARQUE: Si la panne de courant intervient pendant la constitution de l'écran, aucune incidence ne se fait sur les fichiers, seules les dernières écritures saisies sont perdues. Il suffit de recharger le programme comptabilité et de recommencer la saisie.

LA REORGANISATION DES LIENS consiste à:

- relire le fichier écritures dans l'ordre des enregistrements sur le disque.
- vérifier que le compte d'affectation existe.
- mettre à jour le pointeur de la première et de la dernière écriture.
- mettre à jour les pointeurs des journaux.
- reconstituer toutes les tables nécessaires au bon fonctionnement du programme comptabilité.

Les liens permettent de parcourir rapidement les écritures affectées aux comptes et journaux.

CHAPITRE IV - NOTICE DETAILLEE D'UTILISATION

1 - PRINCIPE GENERAL DE FONCTIONNEMENT

2 - LE PROGRAMME PRINCIPAL

IV - 1 - PRINCIPE GENERAL DE FONCTIONNEMENT

Les comptes à gérer sont définis par l'utilisateur : le système n'impose aucun plan comptable. Les numéros de comptes sont à 6 chiffres (les zéros à droite ne sont jamais à indiquer), l'intitulé se compose de 24 caractères, les mouvements (montants débit/crédit des écritures) ayant affectés le compte, se cumulent sur l'exercice et sur la période en cours (à noter que ces deux cumuls seront différents si la date de début de période ne coïncide pas avec celle de début d'exercice).

Les comptes peuvent être rectifiés, interrogés (c'est à dire visualisés à l'écran) et, éventuellement, supprimés. Une liste des comptes s'obtient sur écran ou sur imprimante. Le solde d'un compte se calcule à partir de l'"A NOUVEAU" (solde du compte en début d'exercice) et du cumul sur l'exercice des mouvements ayant affecté le compte. En fin d'exercice, le solde du compte devient automatiquement l'a nouveau pour l'exercice suivant. Lors de la procédure de création d'un compte l'opérateur indique l'a nouveau celui-ci pouvant toujours être rectifié par la suite.

De la même manière, l'utilisateur crée les journaux, désignés par un code numérique de 1 à 18. Pour pouvoir être utilisé, un code journal doit être "initialisé" : cette opération consiste à associer au code un intitulé de 16 caractères.

Les écritures s'enregistrent à l'aide du clavier-écran et se saisissent par pièce (de 17 lignes maximum) regroupant les écritures correspondant à une même opération. A chaque écriture du bloc, on affecte la date et le code du journal de l'opération. Au niveau de chaque ligne on indique successivement :

- le numéro du compte concerné
- le libellé (26 car. disponibles)
- le montant porté au débit ou au crédit.

Le système refuse toute saisie d'une pièce comptable non équilibrée (total débit = total crédit) à moins que l'opérateur n'en force l'enregistrement (ceci permet la saisie de pièces de plus de 17 lignes). Le système donne automatiquement un numéro à toute écriture saisie qui sera initialisé à 00001 en début de période et augmenté de 1 à chaque nouvelle écriture. Si le numéro de compte affecté à une écriture s'avère inexistant, il est possible de créer ce compte sans abandonner la procédure de saisie.

L'enregistrement d'écritures n'affecte pas automatiquement les comptes concernés : pour obtenir une balance des comptes à une date donnée, il est nécessaire d'effectuer, auparavant, la mise à jour, à cette date, de l'ensemble des comptes. Cette opération est dénommée "PASSATION des ECRITURES".

Il existe deux types de balances donnant la valeur des comptes au jour de la dernière passation :

- Une balance "générale", type expert-comptable comportant un sous-total par classe, un total des classes 1 à 5 et un total général.
- Des balances "auxiliaires". Ce dernier type de balance offre la possibilité d'additionner rapidement entre eux comptes et/ou groupes de comptes.

NOTA: L'édition, sur écran ou imprimante, de "Relevés de compte" permet de suivre, au jour le jour, l'état d'un compte ou d'un ensemble particulier de comptes.

Pour un dossier donné, le volume "GESTION" reste le même d'une période sur l'autre, il ne doit être créé qu'une seule fois au moment de l'installation du dossier.

Le fichier "ECRITURE" contient toutes les écritures d'une même période. Affecté d'une "DATE DEBUT DE PERIODE", il doit être réinitialisé à chaque changement de période. S'il est placé sur un volume séparé du volume "GESTION" et s'il remplit, à lui seul, la totalité d'une disquette, on parle alors de DISQUETTE "ECRITURE".

Une commande spéciale dite "TRAITEMENT de FIN de PERIODE" permet le changement de période (et en particulier le traitement de fin d'exercice). Cette commande ne s'effectue qu'après traitement complet de la période c'est à dire, dans l'ordre :

- Prise en compte ("PASSATION") de l'ensemble des écritures saisies.
- Edition d'une balance générale.

Le système considère alors comme nouvelle date de début de période, celle suivant la date de fin de période:

ex: Date fin de période: 31/3/84
Date début de période: 1/4/84

L'opérateur doit alors initialiser le fichier "ECRITURE" correspondant.

Dès la mise en marche du système, le programme "COMPTABILITE GENERALE" se charge automatiquement en plaçant dans le lecteur 1 la disquette "PROGRAMME". Ce chargement initial terminé, on place une disquette (ou "volume") contenant les comptes, dite disquette "GESTION" dans le lecteur 2. Dans la configuration standard le lecteur 1 peut recevoir, en remplacement de la disquette "PROGRAMME", lorsque le système le réclame, une disquette sur laquelle s'inscrivent les écritures de la période.

La caractéristique spécifique de cette application concerne la gestion des écritures:

Celles-ci sont enregistrées au fur et à mesure de leur saisie au clavier sur le fichier "ECRITURE". Le nom de ce fichier (comme il est possible de le vérifier à l'aide du "FILER") est:

XXXX.ECRITURE

"XXXX" représente ici les 4 caractères formant le "code client", ce code affecté à chaque dossier et mémorisé sur le volume "GESTION" (c.f. Page 82 : Initialisation d'un Volume "GESTION") permet au système de vérifier la correspondance nécessaire entre disquette "GESTION" et fichier "ECRITURE".

La taille maximum du fichier "ECRITURE" correspond à la taille maximum d'un fichier sur disquette soit 137 K (1K = 1024 caractères).

Les écritures sont physiquement rangées dans ce fichier, les unes à la suite des autres, dans l'ordre croissant des numéros d'écriture, ainsi l'écriture numéro 1870 (par ex.) suit-elle immédiatement celle numérotée 1869.

Lorsque le système a besoin d'accéder au fichier "ECRITURE" et que celui-ci n'est pas en ligne, il émet le message suivant :

Veillez mettre en ligne le fichier "E:XXXX.ECRITURE" contenant les écritures de la période.

Tapez "ESPACE" pour réessayer... "ESCAPE" pour abandonner...

Il suffit de placer la disquette dans l'un des lecteurs libres (ou à la place du disque "programme"), puis de taper la barre d'espacement.

Nota: le préfixe "E:" indique que le fichier "XXXX.ECRITURE" est recherché par le système sur un volume différent du volume "GESTION".

La saisie d'une pièce comptable n'affecte pas automatiquement les comptes concernés: les écritures composant la pièce sont simplement enregistrées sur la disquette à la suite de celles s'y trouvant déjà et les "liens" par compte et par journal sont créés. Ces "liens" relient entre elles d'une part toutes les écritures affectées aux memes journaux, d'autre part toutes celles affectées aux memes comptes.

Lorsque le système recherche les écritures affectées à un compte ou à un journal (passation, édition de journaux etc...), il les retrouve rapidement en parcourant les liens existants, au lieu de sélectionner parmi les 2800 écritures possibles; cette méthode permet une diminution sensible des temps de traitement.

Nota : Si, pour une raison quelconque, ces liens s'avèrent détruits, les procédures de maintenance contenues dans l'utilitaire "CGUT" permettent de les restaurer.

La mise à jour des comptes à une date donnée ou "PASSATION DES ECRITURES" s'effectue sur demande de l'opérateur: il s'agit, avec la saisie des écritures et le traitement de fin de période, d'une des principales commandes du système. Au niveau de chaque compte, le système détermine la nouvelle valeur prise (en fait par les seules valeurs des cumuls mouvements sur la période et sur l'exercice !) en cumulant les montants des écritures reliées à ce compte dont la date est inférieure ou égale à la date de passation spécifiée.

Remarques très importantes :

Lors de la saisie des écritures, le système vérifie que la date affectée à l'écriture est, à la fois, postérieure à la "DATE de DERNIERE PASSATION" et antérieure ou égale à la date du jour indiquée par l'opérateur lors de la mise en marche.

L'opération de "PASSATION des ECRITURES" peut se répéter indéfiniment et ce pour des dates quelconques. Ainsi, en cas d'"oubli" d'une écriture, constaté après passation, il est possible, en réexécutant la passation après saisie de l'écriture oubliée, d'obtenir une mise à jour correcte des comptes. Un compte-rendu de la passation peut s'obtenir sur l'imprimante, il comporte alors :

- le solde "DEBUT DE PERIODE" du compte
- la liste, triée par date d'écriture croissante
- des écritures impliquées dans la mise à jour
- le nouveau solde après prise en compte de ces écritures.

Remarque : Le compte-rendu d'une opération de "PASSATION" n'est autre que le "GRAND LIVRE".

Une fois la passation effectuée, le lien sur les comptes reste inscrit.

Toutes les écritures de la période peuvent se relister dans l'ordre de leur saisie (c.f. Page 68), c'est à dire dans l'ordre de leurs numéros ceci correspond à un "brouillard de saisie"; elles peuvent aussi être relistées suivant l'ordre chronologique. Dans les deux cas, en fin d'édition, les totaux débit/crédit et le solde des écritures listées sont édités.

Le simple fait de disposer de copies des disquettes "GESTION" et "ECRITURE", copies effectuées juste avant le traitement dit "de fin de période" permet, dans tous les cas, de récupérer toute erreur de manipulation (notamment : "oubli" d'écritures sur des périodes précédentes) et de restaurer, grâce aux utilitaires, l'état correct du système.

Les copies de fichiers et/ou de disquettes entières s'effectuent à l'aide de la commande "T" (pour "T"ransfer) du "Filer": se reporter à la page 97 pour une description complète des procédures de sauvegarde.

IV - 2 - UTILISATION DETAILLEE du PROGRAMME PRINCIPAL

CHARGEMENT

Dès la mise en marche du système, le lecteur 1 est actionné : y placer alors la disquette "programme", le programme principal est chargé et son exécution lancée : le système affiche à l'écran:

Système MILEC : *** COMPTABILITE GENERALE ***

Veillez :

- Soit mettre en ligne un volume "GESTION" puis taper "ESPACE".
- Soit taper "ESCAPE" pour abandonner

Après avoir effectué l'installation de la disquette "GESTION" (sur un lecteur quelconque) et frappé la touche "ESPACE", le système affiche les références de la disquette (nom de l'entreprise, suivi du "code client", période en cours):

Entreprise SOC PETIT/SPEI
 DEBUT D'EXERCICE LE 01/01/84

O.K. (O/N) ?

Si l'on répond "N" à la demande de validation, il est possible de retirer la disquette "GESTION" installée et de la remplacer par une autre (dans ce cas taper à nouveau "ESPACE" pour continuer). Si la disquette installée n'est pas compatible avec le système, le message suivant est édité:

RRF !!..Volume "GESTION" non conforme ou mal installé !..taper "ESPACE".

Si ce message apparait : Tapez "ESPACE" puis...

- Soit replacer une disquette "GESTION" correctement initialisée puis taper à nouveau "ESPACE"
- Soit abandonner en tapant "ESCAPE", ce qui rappelle le menu principal du système pascal.

Ensuite le système affiche la date du jour par défaut, c'est à dire la dernière date du jour enregistrée : "ajuster" celle-ci à l'aide de la touche "<" puis valider par "RETURN".

Dès saisie de la date du jour, l'écran s'efface pour laisser place au menu principal du système, il se présente alors comme suit:

```

Système MILEC :    *** COMPTABILITE GENERALE ***

                    1 SAISIE/LISTAGE des ECRITURES
                    2 EDITION de RELEVES de COMPTES
                    3 EDITION des JOURNAUX
                    4 PASSATION des ECRITURES/GRAND LIVRE
                    5 EDITION de BALANCES GENER./AUXIL.
                    6 FIN de PERIODE ou d'EXERCICE
                    7 MAINTENANCE du FICHER "COMPTE"
                    8 CREATION/SUPPRESSION de JOURNAUX
  
```

RET)

>>>>

A ce niveau la frappe de l'une des touches "1", "2", ... "8" donne accès aux procédures correspondantes indiquées dans ce menu. Le traitement d'une commande étant effectué, ce menu réapparaît à l'écran, permettant ainsi l'exécution en série des commandes. L'arrêt normal du programme se fait en coupant l'alimentation à l'aide de l'interrupteur. La touche "RETURN" permet de "sortir" de cette boucle et de rappeler le menu du système pascal, ce qui permet par la commande "X" l'exécution des autres programmes contenus sur la disquette.

Nous étudierons successivement les traitements et possibilités de ces 8 commandes.

REMARQUE TRES IMPORTANTE:

- * La partie décimale de toute valeur numérique non entière spécifiée à l'aide du clavier (en fait les "sommes" en francs et centimes) peut être délimitée aussi bien à l'aide de "." que par "," (à l'affichage c'est "," qui est seul utilisé).
- * Quelque soit le menu affiché à l'écran lors de l'utilisation du système
 - La touche "RETURN" permet de rappeler le menu de niveau inférieur.
 - La touche "V" permet de visualiser les paramètres du système de la manière suivante:

ETAT du SYSTEME au 26/03/84

ENTREPRISE :SOC PETIT/SPE1
 DEBUT EXERCICE : 01/01/84
 DERN PASSAT. : 31/12/83
 COMPTES A JOUR? : N (06/02/84)
 NBRE DE COMPTES : 46/200
 NBRE D'ECRITURES: 64/500

STATUT DES JOURNAUX :

01 I ACHATS	4/ 673	02 I VENTES	8/ 263
03 I FRAIS	12/ 671	04 I PAYE	-1/ -1
05 I OPER.DIVERSES	7/ 432	06	-1/ -1
07	-1/ -1	08	-1/ -1
09 ...ETC...	-1/ -1	10	-1/ -1

NOTA: Le "NBRE d'ECRITURES" est égal à celui déjà enregistré sur le fichier "ECRITURE", il correspond au numéro de la dernière écriture saisie.

Le "STATUT DES JOURNAUX" indique, pour chacun des codes 01 à 18, successivement :

- le caractère "I" si le code a été initialisé.
- l'intitulé affecté au journal lors de son initialisation
- le numéro de la première écriture saisie sur ce journal (-1 s'il n'en existe pas).
- le numéro de la dernière écriture saisie sur ce journal (-1 s'il n'en existe pas). Pour l'un des codes, ce numéro doit être égal au NBRE D'ECRITURE cité ci-dessus.

La réponse, indiquée par "Oui" ou "Non", à la question : "COMPTES A JOUR ?" indique si l'ensemble des écritures saisies sur la période en cours a été pris en compte lors de la dernière passation; si ce n'est pas le cas, la date de l'écriture la plus récente est indiquée.

Commande 1: SAISIE/LISTAGE des ECRITURES

Dès la frappe de la touche "1", le sous-menu suivant apparaît à l'écran :

GESTION FICHER "ECRITURE"...VOUS POUVEZ...

S)AISIR UNE ECRITURE

L)ISTER LES ECRITURES PAR NUMERO

RET)

>>>>

La commande "S" permet de saisir les pièces comptables par numéro de journal, la commande "L" permet de lister, sur écran ou imprimante, les écritures déjà enregistrées sur la disquette par numéro croissant, c'est à dire dans l'ordre de leur saisie.

a) SAISIE DES ECRITURES

La saisie des écritures se fait en mode conversationnel sur 80 colonnes. Dès la frappe de la touche "S" du menu ci-dessus, la ligne du haut de l'écran se présente comme suit :

Journal:..

Date:01/01/84

1

2

Le curseur est placé en 1, l'opérateur indique le numéro (1..18) du journal concerné, numéro qui correspond à un journal précédemment initialisé (la commande 7:maintenance des paramètres permet l'initialisation des journaux), l'intitulé du journal s'affiche automatiquement. Le curseur se positionne ensuite en 2 et l'opérateur spécifie la date de la pièce à saisir en rectifiant (éventuellement) la date affichée. Attention!: le système refuse la date si celle-ci est inférieure à la date de la dernière passation ou supérieure à celle indiquée lors du chargement initial. Le masque de saisie apparaît alors:

JOURNAL:01 ACHATS

DATE:04/01/84

COMPTE	N.E	LIBELLE	DEBIT	CREDIT
--------	-----	---------	-------	--------

:.....
:.....:.....
:.....

Le curseur se positionne sur le numéro de compte de la première ligne d'écriture, l'opérateur indique ce numéro (sans indiquer les zéros de droite) suivi de "RETURN", l'intitulé de ce compte apparaît sur la dernière ligne de l'écran.

Si ce compte n'existe pas, le système donne la possibilité de le créer en affichant en bas à gauche de l'écran (par exp.):

600001 intitulé?:.....

Si l'on indique effectivement un intitulé (en tapant de 1 à 24 caractères puis "RETURN"), le compte est créé avec l'intitulé spécifié; si l'on tape directement "RETURN" (cela équivaut à un intitulé de 0 caractère), le compte n'est pas créé et l'utilisateur doit indiquer un autre numéro de compte.

Dès la saisie du numéro de compte, le numéro d'écriture délivré par le système s'affiche et l'opérateur indique le libellé de l'écriture (26 car. disponibles). Le curseur se place alors au niveau de "DEBIT", l'opérateur dispose de la touche "RETURN" pour se positionner dans la colonne débit/crédit où il désire inscrire le montant de l'écriture. On peut appuyer plusieurs fois éventuellement sur cette touche. Le curseur placé, on tape simplement le montant (suivi de "RETURN").

La première pièce comptable introduite, le curseur se place au début de la seconde ligne (numéro de compte) et une nouvelle saisie de ligne peut être répétée. Au niveau de l'introduction du numéro de compte et du libellé de cette deuxième ligne, la frappe de la touche "ESC" provoque l'affichage de la valeur par défaut: numéro de compte ou libellé de la ligne précédente. De même, lors de l'introduction du montant débit/crédit, il est possible, au lieu de taper "RETURN" ou le montant, de taper "E" ce qui provoque l'inscription, au débit ou au crédit, d'un montant réalisant l'équilibre de l'opération.

La saisie des lignes d'écritures peut se poursuivre tant que la ligne d'écran concernée commence par "....." (17 lignes maximum par pièce). Il est possible, à tout moment, d'interrompre la saisie en tapant "RETURN". Dans ce cas, l'écran se présente ainsi:

JOURNAL:01 ACHATS

DATE:04/01/84

COMPTE N.E.	LIBELLE	DEBIT	CREDIT
600001	14 Achats marchandises A	3000,00	
445600	15 Achats marchandises A	558,00	
512000	16 Achats marchandises A		3000,00
DESEQUILIBRE!(A)jout,(R)ectif.,ESC ?		3558,00	3000,00

A ce niveau il est possible de taper :

- "A" pour poursuivre la saisie,
- "S" pour réaliser la saisie définitive de l'écriture,
- "ESCAPE" pour annuler toute l'opération effectuée,
- "R" pour rectifier les écritures visualisées à l'écran.

Le système controle l'équilibre de la pièce, il est cependant possible de saisir une pièce non équilibrée en tapant "\$".

Note sur la rectification des écritures:

Tous les champs (n° de compte, libellés, montants) peuvent être corrigés, les montants débit/crédit échangés et toute ligne entière éventuellement annulée. Le principe est de positionner le curseur sur le champ à rectifier à l'aide des touches "→", "←" (déplacement latéral sur une ligne donnée) et "flèche verticale" (changement de ligne), de taper "CTRL/C" (effacement de la valeur affichée), enfin de retaper le nouveau champ (nota: la touche "ESCAPE" fait réapparaître la valeur effacée). Au niveau des montants, après effacement des valeurs, de la même manière qu'en mode "saisie initiale", les touches "E" et "RETURN" gardent leurs rôles respectifs d'équilibrage de la pièce et d'échange débit/crédit.

Lorsque le curseur est positionné sur un montant, la frappe de la touche "X" change la colonne (donc l'affectation au débit ou au crédit) de ce montant. Lorsque le curseur est placé au début d'une ligne, la frappe de la touche "S" supprime cette ligne et la touche "I" insère une ligne identique (qui peut être alors rectifiée...). La frappe de la touche "RETURN" permet d'abandonner le mode correction.

Après saisie d'une pièce comptable, le curseur se repositionne sur le numéro de journal; si l'on répond par "RETURN", la procédure de saisie est abandonnée et l'écran réaffiche le sous-menu de la commande.

b) LISTAGE DES ECRITURES

Le système demande si l'opérateur désire le listage sur écran ou sur imprimante par la question:

(C)onsole, (I)mprimante, (ESC)?:

La frappe de la touche "C" lance le listage sur écran, "I" sur l'imprimante, "ESC" provoque le retour immédiat au sous-menu de la commande.

Si le listage a lieu sur l'imprimante, le système demande les numéros N1 et N2 de la première et de la dernière écriture à lister (la touche "ESC" affiche les valeurs par défaut: soit 1 et le numéro de la dernière écriture enregistrée), puis demande de mettre en marche l'imprimante.

Sur écran, seul N1 est demandé, la première écriture est visualisée, les suivantes s'obtiennent en tapant à chaque fois un espace ("ESCAPE" arrête la liste).

Nota: au lieu d'un espace, taper "J" ou "C" permet de parcourir les liens existants entre écritures affectées aux memes journaux ou aux memes comptes respectivement.

Dans les deux modes de listage, le système termine l'édition en affichant les cumuls débit/crédit et le solde des écritures éditées.

2 LA COMMANDE 2: EDITION DE RELEVES DE COMPTES

Cette commande permet l'obtention sur écran ou imprimante de "Relevés de Compte" à une date donnée .

Le système demande d'indiquer les 1,2,..6 premiers chiffres des numéros des comptes concernés par la question:

.....<=Numéro(0 à 6 chiffres/ESC) pour arreter) _____

et si on répond:

- "40" tous les comptes 40XXXX (fournisseurs) sont édités
- "530000" seul le compte 530000 (caisse) est édité.
- "RETURN" la totalité des comptes est éditée (cas limite).

Les éditions, pour un groupe de comptes donné, se font en série c'est à dire que, l'une étant effectuée, le système demande à nouveau la spécification de numéros de compte : la touche "ESCAPE" tapée directement permet le retour au menu principal du système.

Pour chacun des comptes du groupe de compte spécifié par l'opérateur, le "relevé" donne les informations suivantes:

- l'état du compte au premier jour de la période;
- la liste, triée par date croissante, des écritures affectées au compte entre le premier jour de la période et la date spécifiée.
- l'état du compte à la date spécifiée, après prise en compte des écritures listées.

Sur écran, les écritures se lisent une à une, l'une étant visualisée, l'opérateur tape, en principe, "ESPACE" pour faire apparaître la suivante; il peut aussi taper "S", ce qui donne le solde instantané du compte (permet de vérifier aisément qu'un compte reste constamment débiteur ou créditeur).

3 LA COMMANDE 3: EDITION DES JOURNAUX

Cette commande permet l'obtention de listes, triées par date croissante, d'écritures. Le menu correspondant est le suivant:

EDITION DES JOURNAUX...Vous pouvez...

- 1 EDITER UN JOURNAL ENTRE DEUX DATES
- 2 EDITER TOUS LES JOURNAUX ENTRE DEUX DATES
- 3 EDITER DES MOUVEMENTS DE COMPTES ENTRE DEUX DATES

>>>>

Commande 1: L'opérateur spécifie une date début, une date fin et un code journal: l'ensemble des écritures du fichier "ECRITURE" affecté à ce journal, dont la date est comprise entre ces deux bornes, est listé mois par mois avec un total général final.

Commande 2: Idem à 1, mais s'applique à l'ensemble des journaux initialisés. Ceux-ci sont listés dans l'ordre de leurs codes respectifs (1..18). Edition d'un total général en fin (article 8 du code du commerce).

Commande 3: Cette commande permet le listage d'écritures affectées à un compte ou à un groupe de comptes entre deux dates. A l'aide de cette commande il est possible, aussi bien, de lister l'ensemble des mouvements ayant affecté un compte particulier (la banque par ex.) que l'ensemble des mouvements affectant une catégorie de comptes (le groupe 70XXXX des comptes de ventes). Le cas limite du groupe XXXXXX permet l'obtention de la liste triée de l'ensemble des écritures du fichier "ECRITURE". On notera qu'à priori aucune de ces listes (à part celle obtenue dans le cas limite) n'a à vérifier l'égalité : total des débits = total des crédits.

COMMANDE 4: PASSATION DES ECRITURES - GRAND LIVRE

La mise à jour des comptes ou "PASSATION" consiste à calculer l'état (soldes et cumuls mouvements) de chacun des comptes à une date donnée, elle s'effectue à l'aide des écritures liées au compte dont la date est inférieure ou égale à la date en question.

Le système permet la répétition de ce type d'opération à tout moment et pour des dates quelconques non nécessairement croissantes.

L'opération peut s'effectuer avec ou sans compte-rendu (sur imprimante). Lorsqu'un compte-rendu est demandé, il correspond, en fait, au "GRAND LIVRE".

Le "GRAND LIVRE", d'une manière similaire aux "RELEVES de COMPTES", indique dans l'ordre :

- Le solde du compte à la date de fin de la période précédente
- Les écritures affectées au compte entre la "DATE DEBUT DE PERIODE" et la "DATE DE PASSATION" spécifiée, triées par dates croissantes.
- Le cumul et le solde de ces écritures.
- Le solde du compte, après prise en compte des écritures.

Seuls les comptes mouvementés ou ayant un "à nouveau" non nul sont édités.

La "PASSATION" réalise la mise à jour effective des comptes sur la disquette "GESTION", ce qui permettra par la suite l'édition rapide d'une balance générale par exemple (c.f. commande 5 Edition BALANCE GENER. /AUXILIAIRE).

REMARQUES :

- La "DATE DE PASSATION" est mémorisée par le système sous le nom de "DATE DE DERNIERE PASSATION". Cette date est celle de l'état où se trouve les comptes sur la disquette, en particulier ce sera celle de toute balance éditée par la suite. La date de passation est initialisée, lors de la création de la disquette "GESTION", à la date du jour précédent immédiatement le premier jour de l'exercice.
- Au niveau de chaque compte, la "DATE DE DERNIERE MISE A JOUR" est remplacée par la date la plus avancée parmi toutes les écritures prise en compte.

L'ensemble de ces caractéristiques permet, par exemple, de faire une passation sans compte-rendu (ce qui est rapide et évite une utilisation inutile de papier) de manière à obtenir une balance à la date de passation spécifiée puis de demander l'édition de relevés de comptes de manière à obtenir le détail des mouvements ayant affectés certains comptes particuliers.

COMMANDE 5: EDITION BALANCE GENERALE/AUXILIAIRE

2 types de balances sont disponibles:

- Balance générale, type expert comptable, reprend tous les comptes du plan comptable, comporte l'édition d'un sous-total par classe, d'un total des classes 1 à 5 et d'un total général.
- Balance auxiliaire: ne concerne que certains comptes.

Les numéros des comptes concernés par une balance auxiliaire sont spécifiés en indiquant (comme pour la commande précédente: "MISE A JOUR DES COMPTES") les 1,2,..6 premiers chiffres de ces numéros; ainsi, répondre "41" provoque l'édition de la balance client.

La balance auxiliaire peut être détaillée ou non, elle est dite "synthétique" dans ce dernier cas et ne comporte que la ligne indiquant le total des comptes concernés. Les balances auxiliaires sont éditées en série par le système; en fin de travail, celui-ci édite un total général de l'ensemble des balances éditées.

La balance "synthétique" permet le calcul aisé du compte d'exploitation ou du bilan, en effet elle permet les cumuls rapides du genre:

```
6XXXXX (achats)
+ 64XXXX (frais de personnel)
+ 63XXXX (impôts et taxes)
+ 681XXX (dotation aux amortissements)
.....
etc..
```

COMMANDE 6: TRAITEMENT DE FIN DE PERIODE OU D'EXERCICE

Cette commande est à effectuer en fin de période, lorsque toutes les écritures de la période en cours ont été traitées, c'est à dire enregistrées puis prises en compte par une "PASSATION" suivie d'une édition de "BALANCE GENERALE", elle permet le passage à la période suivante. Si l'exercice est terminé, on choisira l'option "FIN D'EXERCICE" (voir chap.VII - 4 Page 103).

La date de fin de période (donc, éventuellement, celle de fin d'exercice) est implicitement celle de la dernière passation.

Ce traitement consiste :

- A remplacer la date "début de période" en cours par la date du jour suivant la dernière passation.
- A remettre à zéro, au niveau de chaque compte, les cumuls sur la période des mouvements ayant affecté le compte.
- A réinitialiser à 00001 le numéro de la prochaine écriture à saisir.

Dans le cas particulier où la fin de période correspond à une fin d'exercice, le traitement consiste, en plus de ci-dessus:

- A remettre à zéro les cumuls sur l'exercice des mouvements ayant affectés les comptes.
- A reporter le solde de chaque compte sur l'A NOUVEAU si la classe du compte est comprise entre 0 et 5, à mettre à zéro le montant de l'A NOUVEAU de tous les comptes de la classe 6 et plus (ce qui, associé aux autres traitements décrits ci-dessus, revient à solder entièrement ces comptes).
- A placer le total des comptes de la classe 6 et plus dans le compte de résultat de l'exercice (compte 120000 dans le nouveau plan comptable 1982). Il faudra s'assurer que ce compte a bien été créé.

Nota: - Il est vivement recommandé de réaliser une copie du volume "GESTION" et du fichier "ECRITURE" (à l'aide de la commande "T" (pour Transfert) du "FILER") dans l'état où ils se trouvent, juste avant l'exécution de cette commande. Ces copies permettront, dans tous les cas, de restaurer l'état initial des comptes en cas de destruction accidentelle de la disquette "GESTION".

- Une fois ce traitement effectué, il est nécessaire d'initialiser, à l'aide de l'utilitaire "CGUT", le fichier "ECRITURE" correspondant à la période suivante. Celui-ci sera réclamé par le système dès la prochaine saisie d'écritures.

COMMANDE 7: MAINTENANCE DU FICHER COMPTE

Cette commande donne accès au sous-menu suivant, regroupant toutes les procédures de maintenance du PLAN COMPTABLE :

MAINTENANCE FICHER "COMPTE"...Vous pouvez:

- C) REER UN COMPTE
- R) RECTIFIER EN SERIE LES "A NOUVEAUX"
- S) SUPPRIMER UN COMPTE
- I) INTERROGER UN COMPTE
- L) ISTER LE PLAN COMPTABLE
- RET)

>>>>

On indique le travail à effectuer en tapant l'une des 5 lettres "C", "R", "S", "I" ou "L" ("RETURN" pour retourner au menu principal du système, "V" pour afficher les paramètres). Quelque soit la commande effectuée, le système demande le numéro du compte concerné (à créer, à interroger...etc...) en affichant en haut à droite de l'écran:

:.....<=NUMERO?

Il n'est pas nécessaire d'indiquer les zéros de droite du numéro de compte; ainsi pour spécifier "610000", il suffit de taper "61" (suivi de "RETURN").

Après traitement d'un numéro de compte, le système en demande un suivant; un "RETURN", tapé directement, permet le retour au sous-menu de la commande.

Lorsque les comptes sont visualisés à l'écran, ils le sont comme suit:

512000 CREDIT MUTUEL

DATE DERNIERE M.A.J.:13/03/84

	DEBIT	CREDIT	
A NOUVEAU :	10380,18		
CUMUL EXER. :	53536,34	37946,42	
SOLDE :		1429,82	
CUM. PERIODE:	11810,00	1429,82	(*)

* Cette ligne n'apparaît qu'en mode "INTERROGATION" et seulement si la date début de période en cours ne correspond pas à celle de début d'exercice .../...

a) CREATION DE COMPTE:

Le système demande d'indiquer l'intitulé du compte à créer (taper de 0 à 24 caractères puis "RETURN"). Dès spécification de l'intitulé, le compte est visualisé à l'écran:

La date de dernière Mise à Jour est initialisée à la date de début d'exercice. Les montants sont initialisés à zéro.

L'opérateur se trouve alors en mode "Rectification des A NOUVEAU" (voir ci-dessous) et il peut indiquer le montant réel de l'a nouveau si celui-ci est différent de zéro.

Rappel : les comptes peuvent aussi être créés directement par la procédure de saisie d'écritures.

b) RECTIFICATION DES "A NOUVEAUX" :

Le compte demandé est visualisé à l'écran. S'il n'existe pas, le système émet une sonnerie et visualise le compte suivant dans l'ordre du plan comptable.

Le curseur, placé sur l'A NOUVEAU (Colonne DEBIT ou CREDIT selon), peut se déplacer à l'aide de la touche "X". Pour rectifier sa valeur : taper "CTRL/C", ce qui efface la valeur affichée, retaper ensuite la nouvelle valeur (la frappe de la touche "ESCAPE" rétablit l'ancienne valeur). "RETURN" (au lieu de "X" ou "CTRL/C") arrête la correction. Après traitement d'un compte, le système demande :

COMPTE suivant (O/N)?:

La rectification des "A NOUVEAUX" se fait ainsi en série (dans l'ordre du plan comptable). Répondre en tapant "O" ou "N" selon.

c) INTERROGATION DE COMPTES :

Le compte demandé se visualise à l'écran. A titre indicatif, le système affiche les n° de la première et de la dernière écritures lui ayant été affectées. S'il n'existe pas, le système émet une sonnerie et visualise le compte suivant dans l'ordre du plan comptable. Puis, le système demande si l'opérateur désire afficher le compte suivant (toujours dans l'ordre du plan comptable) par la question :

COMPTE suivant (O/N)?:

Répondre en tapant "O" ou "N" selon.

Nota : Dans les 2 cas ci-dessus, les comptes sont
----- dans l'état de leur dernière passation, c'est
IMPORTANT à dire tels qu'ils seront édités et cumulés
lors des éditions de balances.

d) SUPPRESSION D'UN COMPTE :

La suppression d'un compte ne s'accepte que si tous les montants du compte sont à zéro et si aucune écriture ne lui est liée.

e) LISTAGE DES COMPTES :

La liste s'obtient sur console (écran) ou imprimante (répondre par "C" ou "I" selon, par "ESCAPE" pour ne pas effectuer le listage et retourner directement au sous-menu de la commande).

Lorsqu'un des comptes listés présente les conditions nécessaires et suffisantes pour pouvoir être supprimé, son intitulé est suivi de "***".

COMMANDE 8: CREATION/SUPPRESSION DE JOURNAUX

Cette commande donne accès au sous-menu suivant:

CREATION/SUPPRESSION DE JOURNAUX...VOUS POUVEZ...

C)REER un JOURNAL

S)UPPRIMER un JOURNAL

RET)

>>>>

Les touches "RET" et "V" gardent leurs fonctions standards définies Page 64.

La commande "C" permet la création d'un journal, consistant à:

- Associer à un code journal (numéro 01 à 18) un titre de journal de 16 caractères (ex de titres:ACHATS,VENTES,OPER. DIVERSES...)
- Rendre utilisable, lors d'une saisie d'écriture, le code journal

La commande "S" permet la suppression d'un journal, opération inverse de la précédente, elle n'est autorisée que si le journal est vide, si aucune écriture de la période en cours ne lui est liée (pointeur = -1 lors de l'affichage des paramètres).

Commande "RET)" : ACCES AUX UTILITAIRES

Cette commande permet de sortir de la boucle principale du programme(*), et d'arrêter l'exécution de celui-ci sans pour autant stopper la marche de l'ordinateur. On accède ainsi aux commandes du système PASCAL. La ligne du haut de l'écran affiche:

Command: E(dit, R)un, F(ile, C(omp, L(ink, X(ecute, A(ssem, D(ebug, ? "II.18

Il est alors possible de lancer l'exécution des autres programmes implantés sur la disquette programme à savoir:

- L'utilitaire "FILER" du système PASCAL (taper "F").
- Le programme "CGUT" contenant les utilitaires spécifiques à la comptabilité
- Le programme "FORMATTER" permettant le formatage des disquettes et la mise en place du "DIRECTORY".

La commande X du système PASCAL exécute ces deux derniers programmes. Taper X, puis répondre à la question "Execute what file?" par le nom du programme concerné: "CGUT" ou "FORMATTER".

* La boucle se matérialise par la réapparition à l'écran du menu principal, dès la fin d'exécution d'une commande.

CHAPITRE V - L' UTILITAIRE CGUT (DESCRIPTION DETAILLEE)

- 1 - INITIALISATION d'un volume "GESTION"
- 2 - INITIALISATION d'un fichier "ECRITURE"
- 3 - RESTAURATION d'INDEX
- 4 - RESTAURATION des LIENS
- 5 - "RETASSAGE" d'un fichier "ECRITURE"
- 6 - SPECIFICATION IMPRIMANTE
- * - RECTIFICATIONS diverses

Le programme "CGUT" regroupe l'ensemble des procédures réalisant les opérations annexes et exceptionnelles dans l'utilisation du système (excepté le formatage des disquettes qui s'effectue à l'aide du programme "FORMATTER" et les sauvegardes de fichiers effectuées à l'aide du "FILER")

CHARGEMENT

L'exécution du programme "CGUT" se lance, ainsi que celle du programme "FORMATTER", à l'aide de la commande "X" du système PASCAL. L'écran se présente comme suit :

Systeme MILEC *** COMPTABILITE GENERALE *** (Utilitaire)

- 1 INITIALISATION d'un VOLUME "GESTION"
 - 2 INITIALISATION d'un FICHER "ECRITURE"
 - 3 RESTAURATION d'INDEX
 - 4 RESTAURATION de LIENS
 - 5 "RETASSAGE" d'un FICHER "ECRITURE"
 - 6 SPECIFICATION IMPRIMANTE
 - * RECTIFICATION diverses
- RET)

>>>>

CGUT fonctionne de la même façon que le programme principal : un "menu principal", présenté ci-dessus, donne accès aux sept commandes disponibles. Nous allons détailler leurs fonctions dans les pages suivantes, dans l'ordre 1 à 6 puis "*".

Pour les manipulations pratiques, il peut être utile de vous reporter au chapitre III.

REMARQUES PRELIMINAIRES :

Les commandes :

- 1 INITIALISATION d'un volume "GESTION"
- 2 INITIALISATION d'un fichier "ECRITURE"

permettent la création des divers fichiers constituant un dossier de comptabilité.

Les commandes :

- 3 RESTAURATION d'INDEX
- 4 RESTAURATION de LIENS

s'utilisent dans certains cas particuliers, pour annuler les conséquences d'un arrêt accidentel du système (panne de courant, appui de la touche "RESET" etc...), survenant au cours d'une phase délicate d'utilisation (création/suppression de comptes, enregistrement d'écritures...). Le système distingue lui-même le moment où ces procédures doivent être utilisées. Il le signale éventuellement à la mise en marche de l'appareil dès l'installation du volume "GESTION". IL EST EXTREMEMENT IMPORTANT D'AVOIR BIEN ASSIMILE LE ROLE DE CES DEUX COMMANDES.

La commande :

- 5 "RETASSAGE" d'un fichier "ECRITURE"

Permet de ne garder, dans un fichier "ECRITURE" donné, que les écritures situées entre deux dates spécifiées par l'opérateur. On peut également scinder en deux fichiers ou plus, le fichier "ECRITURE" traité.

La commande :

- 6 SPECIFICATION IMPRIMANTE

Indique au système les caractéristiques de l'imprimante employée.

La commande :

- * RECTIFICATIONS diverses

Permet à l'opérateur de modifier DIRECTEMENT toutes les informations déjà enregistrées dans les fichiers, aussi bien au niveau des comptes, que des écritures et des paramètres. CETTE COMMANDE DOIT ETRE EMPLOYEE AVEC LE MAXIMUM DE PRECAUTIONS, EN PARFAITE CONNAISSANCE DES CONSEQUENCES DES OPERATIONS EFFECTUEES.

1 - La commande 1: INITIALISATION d'un volume "GESTION"

ROLE DE LA COMMANDE

Cette commande permet de donner à un volume (ou disquette) les caractéristiques d'un volume "GESTION", qui sont les suivantes :

- Le nom du volume est G;
- Il contient les différents fichiers, correctement constitués :

PRTINFO	Informations concernant l'imprimante
SYSCONST	Constantes du système
PARAM	Paramètres variables
COMPTE	Fichier contenant les comptes
XCOMPTE	Table d'INDEX associée au fichier "COMPTE"
XWORK	Zone sur disque employée lors des TRIS

MODE D'EXECUTION

Le système demande d'abord de mettre en ligne le volume à initialiser, puis d'indiquer le n° de l'unité correspondante.

Le volume mis en ligne doit être formaté et muni d'un "DIRECTORY" aux normes PASCAL U.C.S.D..

Le "n° d'unité" (4,5,9...12) est le numéro affecté par le système chacun des "périphériques" connectés à l'appareil (écran, clavier lecteur de disquettes, disque dur, interface série ou parallèle).

Le système demande ensuite à l'opérateur d'indiquer les données relatives au dossier à constituer. Il s'agit successivement:

- de la désignation de l'entreprise concernée
- du code, sur quatre caractères, à affecter au dossier
- de l'option prise en ce qui concerne l'implantation du fichier "ECRITURE"
- de la date de début d'exercice
- de la taille, en nombre d'emplacements, du fichier "COMPTE"
- de la taille, en nombre d'écritures, du fichier "ECRITURE"

Ces données définitivement validées, le traitement a lieu.

Les divers fichiers sont créés successivement, dans l'ordre indiqué page précédente:

CREATION du fichier "PRTINFO":

Il est initialisé avec les informations suivantes :

Nbre de lignes par page : 66
Saut de page programmable ? : Non
Caractères de contrôle : NEANT

Il est généralement nécessaire de mettre à jour, par la suite, selon le modèle d'imprimante employée, ces valeurs à l'aide de la commande 6 (CF. La commande 6 RESPECIFICATION IMPRIMANTE et ANNEXE.A).

CREATION du fichier "SYSCONST":

Sont mémorisées dans le fichier "SYSCONST" les données ci-dessous:

- La désignation de la société
- Le "CODE CLIENT"
- L'indicateur d'implantation du fichier "ECRITURE"
- Le nombre de chiffre composant les n° de comptes (6 ou 8 selon)
- Le nombre de décimales utilisées lors de l'affichage des sommes (2 pour la FRANCE, 0 pour la BELGIQUE...etc...)

CREATION du fichier "PARAM":

Lors de la création de ce fichier, divers paramètres de fonctionnement du système sont initialisés avec les valeurs suivantes :

- "DATE DEBUT d'EXERCICE"
Celle indiquée par l'opérateur.
- "DATE DEBUT de PERIODE"
Meme valeur que "DATE DEBUT d'EXERCICE"
- "DATE DERNIERE PASSATION"
Date du jour précédent immédiatement celle de début d'exercice
- "NBRE d'ECRITURE"
Zéro
- "NBRE de COMPTE"
Zéro
- Statut des codes journaux (01..18)
Non initialisé

CREATION des fichiers "COMPTE" et "XCOMPTE":

Pour créer le fichier "COMPTE" sur le volume, il faut réserver N+1 emplacements "libres", N étant le nombre maximum de comptes spécifié par l'opérateur.

L'emplacement n° 0 n'est pas utilisé. Les comptes, lors de leur création se placeront dans les emplacements 1 à N. Un emplacement est constitué de 84 caractères. On notera que le fichier occupe, dès sa création, tout l'espace disque nécessaire à sa capacité maximum.

Un emplacement "libre" n'est autre qu'un compte dont le numéro est -1. Lors de la suppression d'un compte (C.F. la commande n° 7 du programme principal), l'emplacement correspondant redevient "libre".

Le fichier "XCOMPTE" est créé à la suite du fichier "COMPTE", il contient la table d'index associée au fichier "COMPTE". A ce niveau, cette table est simplement initialisée, elle ne comporte aucune entrée puisqu'aucun compte n'est défini.

CREATION du fichier "XWORK":

Cette opération ne consiste, en fait, qu'à réserver une zone sur disque. Aucune information particulière n'y est inscrite. Sa taille est déterminée à partir du nombre maximum d'écritures prévu par période.

Tous les fichiers étant créés, la dernière opération effectuée consiste à modifier le "DIRECTORY" de manière à changer le nom du volume en "G:". La bonne fin des opérations est signalée par le message :

INITIALISATION correctement effectuée...Taper "ESPACE"...

REMARQUES

Le fichier "ECRITURE" ne se constitue pas automatiquement, son initialisation se fait par une commande séparée: la commande 2 décrite au paragraphe suivant.

Si un fichier préexiste sur le volume traité et porte le nom de l'un de ceux à créer, le système le signale et demande à l'opérateur s'il continue les opérations et donc détruit ce fichier, ou s'il abandonne le travail.

Si une erreur se produit lors de la création de l'un des fichiers (manque d'espace sur le disque par ex.), l'opérateur est très clairement averti du type de l'erreur et le travail est abandonné. DANS CE CAS LE SYSTEME SUPPRIME TOUS LES FICHIERS DEJA CREE.

2 - La commande 2 : INITIALISATION D'UN FICHER "ECRITURE"

ROLE DE LA COMMANDE

Elle permet d'initialiser le fichier "ECRITURE" correspondant à la période en cours. Elle s'effectue une première fois après l'opération d'initialisation du volume "GESTION", pour la première période traitée et après chaque traitement de fin de période (donc aussi de fin d'exercice).

MODE D'EXECUTION

Le système demande d'abord de mettre en ligne le volume "GESTION" correspondant au dossier traité. Celui-ci renferme (dans le fichier "PARAM") toutes les données nécessaires au traitement. Dès prise en compte du volume "GESTION", ces données s'affichent sur l'écran, ce qui permet une dernière vérification avant le lancement de l'opération. Le traitement commence, le message suivant confirme l'initialisation:

Patience INITIALISATION en cours...

Le nom du fichier créé est XXXX.ECRITURE (XXXX correspondant au code client).

N étant le nombre d'écritures spécifié par l'opérateur, N+1 emplacements sont réservés. La taille d'un emplacement est constituée de 50 caractères. On emploie l'emplacement "0" pour y mémoriser la "DATE DEBUT de PERIODE", ainsi lorsqu'on met en ligne un fichier "ECRITURE", le système vérifie que la date en tête du fichier et celle des paramètres sont identiques.

Les emplacements 1 à N sont remplis par des pseudo-écritures constituées comme suit:

N° de compte	= -1
Libellé	= 26 caractères
Montant	= 0 (valeur nulle)
Code journal	= 1
Date	= celle de début de période

Le message suivant signale la fin des opérations :

INITIALISATION correctement effectuée...Taper "ESPACE"...

REMARQUES

Il est très courant qu'un fichier portant le même nom que celui à créer, préexiste sur le volume traité; il s'agit généralement de celui renfermant les écritures de la période précédente. Le système le signale et demande à l'opérateur s'il doit continuer le traitement (donc détruire cette version du fichier) ou s'il abandonne le travail. Avant de répondre, il est bon de s'assurer de l'existence d'une éventuelle copie du fichier éliminé.

Si une erreur se produit pendant la création du fichier (manque d'espace sur le disque par ex.), l'opérateur est très clairement averti du type d'erreur et la création du fichier est abandonnée.

3 - La commande 3 : RESTAURATION d'INDEX

ROLE DE LA COMMANDE

La "RESTAURATION d'INDEX" consiste à recréer, à partir du fichier "COMPTE", l'INDEX associé, c'est à dire le contenu du fichier "XCOMPTE".

QU'EST-CE QUE L'INDEX ?

L'INDEX est une table qui établit la correspondance entre un numéro de compte et la position de celui-ci à l'intérieur du fichier "COMPTE".

Les comptes se placent dans le fichier "COMPTE" dans un ordre à priori quelconque qui dépend en fait de l'ordre de création de ceux-ci par l'opérateur (DONC PAS NECESSAIREMENT CELUI DU PLAN COMPTABLE) et des éventuelles suppressions de comptes que ce dernier aura pu effectuer. Pour pouvoir accéder facilement à un compte particulier, au fur et à mesure que les comptes sont créés ou supprimés, le système tient à jour une table:

Exemple:	101000	5
	370000	2
	510000	1
	530000	4

A gauche figure le numéro du compte, à droite sa position. La position 3, n'apparaissant pas, correspond à un emplacement non occupé (ou "libre"). Le système maintient la table triée dans l'ordre croissant des n° de compte. Etroitement liée au fichier "COMPTE", elle se mémorise sur le vol. "GESTION" sous forme d'un second fichier dénommé "XCOMPTE".

Son bon état est fondamental, puisque le système passe par elle pour accéder aux comptes à traiter, en particulier, si un numéro de compte n'y est pas référencé, le compte correspondant est considéré comme inexistant !... Tout ceci explique pourquoi le système refuse de travailler sur un dossier dont l'index est détruit.

L'INDEX peut se détruire ou se fausser si un arrêt imprévu du programme, causé par une panne de courant par exemple, a lieu lors d'une opération de création ou de suppression de comptes (CF. la commande 7 - MAINTENANCE du FICHER "COMPTE") ou, si l'opération de restauration elle-même est interrompue.

MODE D'EXECUTION

Au lancement de la commande, le système demande de mettre en ligne le volume "GESTION" à traiter puis de valider la commande. Le traitement démarre aussitôt.

Dans un premier temps, le système détermine la taille de la table, soit le nombre maximum d'entrées qu'elle est susceptible de contenir. Ce nombre est affiché par le message :

Nbre d'ENTREES maxi de l'INDEX = NNN

Ce nombre NNN doit être au moins égal au nombre maximum de comptes prévu. La reconstitution effective de la table se fait ensuite. Le système teste l'ensemble des emplacements du fichier COMPTE de la position n°1 (celle numérotée 0 n'est pas utilisée) jusqu'à la dernière possible. Si l'emplacement contient effectivement un compte (n° de compte différent de -1), son numéro et sa position s'enregistrent dans la table.

Lors de la restauration, le système affiche le "compte-rendu" du test effectué sur chacun des emplacements, s'il rencontre un compte, il indique son numéro. Si au contraire, l'emplacement est "libre", il affiche un simple point et émet une sonnerie.

En fin de traitement l'écran se présente ainsi :

Les 3 valeurs indiquées lors de la fin de traitement signifient:

- FFZRN = n° de l'emplacement à partir duquel tous les emplacements sont libres
- NRMAX = Nbre maxi de comptes indiqués lors de l'initialisation du volume "GESTION"
- Nbre d'enregistrements utilisés = Nombre d'emplacements contenant réellement un compte

REMARQUE

La commande restaure entièrement le contenu du fichier XCOMPTE à partir d'un état quelconque. Les emplacements du fichier COMPTE sont soigneusement testés, les "douteux" éliminés. Le paramètre "Nbre maximum de compte" (= NRMAX), indiqué lors de la création du dossier, et correspondant, en principe à la taille du fichier COMPTE est remis à jour par l'exécution de cette commande.

4 - La commande 4 : RESTAURATION des LIENS

ROLE DE LA COMMANDE

La "RESTAURATION de LIENS" consiste à recréer les liens existants entre les écritures du fichier "ECRITURE" de la période en cours et les comptes contenus dans le fichier "COMPTE" d'une part, les descripteurs de journaux contenus dans le fichier "PARAM" d'autre part.

Les "liens" permettent au système de retrouver rapidement toutes les écritures affectées d'un numéro de compte particulier et toutes celles affectées d'un "CODE JOURNAL" particulier. Au niveau des comptes, les liens sont utilisés lors des éditions de relevés de comptes et lors des opérations de "passation". Les liens sur journaux sont employés lors des éditions de journaux (CF. commande 3 - EDITIONS de JOURNAUX).

Les "liens" peuvent être "détruits" ou "faussés":

- Ils ne peuvent être détruits (en principe) que si une interruption du système survient au cours de la phase d'enregistrement d'une écriture car c'est alors que ces liens sont constitués ou si, bien évidemment l'opération de restauration des liens elle-même est interrompue.
- Ils ne peuvent être faussés que si l'opérateur a changé, grâce à la commande "* - RECTIFICATIONS DIVERSES", le numéro de compte ou le code journal d'une écriture.

MODE D'EXECUTION

Dès validation de l'exécution, le système détermine si la période en cours est la première de l'exercice (en testant l'égalité entre DATE DEBUT EXERCICE et DEBUT PERIODE) si oui il offre la possibilité de remettre les comptes en l'état "début d'exercice" c'est à dire d'annuler toute mise à jour des comptes éventuellement effectuée (Voir un emploi très particulier de cette option Chap. VII TRUCS et ASTUCES d'UTILISATION § 2) .

Le traitement consiste ensuite en un balayage de l'ensemble du fichier "ECRITURE". Les liens ne sont effectivement reconstitués que pour les écritures n°1 à N, N étant le numéro indiqué à la rubrique "NBRE D'ECRITURES" lors de l'affichage des paramètres.

Chaque emplacement "ECRITURE" est soigneusement vérifié. Diverses anomalies peuvent se présenter :

Le numéro de compte est illégal (non compris entre 000000 et 999999) ou le "CODE JOURNAL" est illégal (non compris entre 01 et 18), le système le signale à l'opérateur par un message:

ECRITURE NNN

N° de COMPTE illégal...ou...CODE JOURNAL illégal...

Dans les deux cas, l'opérateur peut abandonner ou continuer le traitement.

Si l'erreur se trouve au niveau du numéro de compte le système donne alors la possibilité de poursuivre les opérations en dotant l'écriture du numéro de compte "000000".

Si le code journal est illégal, le système permet de continuer le traitement en forçant à 01 le code journal affecté à l'écriture.

Autre anomalie possible : le n° de compte est légal mais ne correspond pas à un compte existant dans le fichier "COMPTE", le système offre la possibilité de continuer les opérations en demandant à l'opérateur l'intitulé du compte manquant et en créant celui-ci (procédure identique à celle de définition d'un compte durant la saisie des écritures).

Les diverses phases du traitement sont indiquées à l'écran qui affiche successivement :

ECRITURE traitée => NNN

puis

Détermination de NECRTMAX

puis enfin :

MISE à JOUR des comptes.

Le traitement terminé, il y a retour au menu principal.

REMARQUES

- Voir le chapitre VII § 1 et 2 décrivant deux emplois particuliers de cette commande.
- La restauration reconstitue au mieux le dossier traité.
En particulier :
 - Les écritures sont renumérotées.
 - Les paramètres "Nbre maximum d'ECRITURE" (spécifié par l'opérateur lors de l'initialisation du dossier) et celui renfermant la date de l'écriture la plus récente sont remis à jour.

5 - La commande 5 : RETASSAGE d'un fichier "ECRITURE"

ROLE DE LA COMMANDE

Elle permet d'éliminer d'un fichier "ECRITURE" toutes les écritures dont la date se situe en dehors d'une période donnée spécifiée par l'opérateur. Effectuée successivement sur deux copies d'un même fichier en spécifiant deux périodes adjacentes, elle permet de répartir les écritures du fichier original sur deux fichiers correspondant à deux périodes comptables successives.

Exemple : Soit un fichier dont la date début de période serait le 01/01/84 contenant :

- Toutes les écritures de JANVIER.
- Une partie importante de celles de FEVRIER.

Supposons le fichier rempli au point que la totalité des écritures de FEVRIER ne puisse y être enregistrée et qu'il s'avère donc impossible de traiter JANVIER et FEVRIER en une seule et même période.

La commande permettra de constituer deux fichiers : l'un au 01/01/84 ne contenant que les écritures de JANVIER, le second au 01/02/84 ne contenant que celles concernant FEVRIER. Ce deuxième fichier disposera de la place nécessaire à l'enregistrement de la totalité des écritures de FEVRIER. JANVIER et FEVRIER constitueront alors deux périodes bien distinctes.

Procéder comme suit :

- Faire 2 copies du volume "GESTION" et 2 copies du volume contenant le fichier "ECRITURE" concerné.
- Exécuter le traitement avec le premier jeu en mentionnant, pour indiquer l'intervalle où les écritures doivent être conservées, les deux dates 01/01/84 et 31/01/84.
- Exécuter le traitement avec le second jeu en spécifiant les dates 01/02/84 et 28/02/84.

Au cours de cette opération, pour chacun des deux jeux traités, les paramètres "NBRE d'ECRITURES" et "DATE DEBUT de PERIODE" seront mis automatiquement à jour.

Cependant : les "liens" auront été détruits et la numérotation des écritures rendue incorrecte. Pour ces deux raisons, CETTE OPERATION DOIT ETRE SUIVIE DE DEUX "RESTAURATION de LIENS" : une pour chacun des deux volumes "GESTION".

MODE D'EXECUTION

Après avoir spécifié les nouvelles dates, l'opérateur confirme l'exécution. Un message signale la fin des opérations et l'écran affiche les valeurs concernant la date de "DEBUT DE PERIODE" et le nombre d'écritures conservées.

6 - La commande 6 : SPECIFICATION IMPRIMANTE

ROLE DE LA COMMANDE

Elle permet de "décrire" l'imprimante connectée au système, notamment d'indiquer tous les codes nécessaires à son contrôle. Ainsi, pour pouvoir correctement réaliser les éditions, le système doit connaître :

- Le nombre de lignes par page du papier utilisé (ex.66 ou 72)
- Si Oui ou Non le code standard provoquant le "saut de page" (ASCII FF) est géré par l'imprimante. S'il ne l'est pas, le système gère lui-même les sauts de page en tenant à jour le compte des lignes imprimées dans la page en cours et en effectuant les sauts de page ligne par ligne jusqu'à concurrence du nombre de lignes par page mentionné ci-dessus.
- Le code (ou la suite de codes) ASCII à émettre pour effectuer la fonction de "SELECTION IMPRIMANTE". Il est émis vers le périphérique d'impression avant toute édition, juste après réponse de l'opérateur au message :

Veillez mettre en marche l'IMPRIMANTE... puis taper "ESPACE"...

- Le code (ou la suite de codes) ASCII à émettre pour effectuer la fonction de "DESELECTION IMPRIMANTE". Il s'agit du dernier code émis vers l'imprimante à la fin de toute édition.
- Le code de "PASSAGE EN MODE COMPRESSE" et "FIN DU MODE COMPRESSE". Le premier de ces codes est émis vers l'imprimante avant toute édition, à la suite du code "SELECTION IMPRIMANTE". Le second l'est après l'impression du message "Fin d'édition" et le saut de page qui clotent chaque édition vers l'imprimante (il est suivi du code de désélection mentionné ci-dessus).

NOTE : Si l'on désire éditer les états comptables avec la densité standard de l'imprimante (10 c.p.i. en général) spécifier une suite de codes "vide", c'est à dire taper directement "RETURN". Il faut dans ce cas une imprimante dite "grand chariot".

MODE D'EXECUTION

Au lancement de la commande, les valeurs de ces codes, telles qu'elles sont mémorisées dans le fichier "PRTINFO" du volume "GESTION" sont affichées, et l'opérateur peut les rectifier.

REMARQUES:

- LES VALEURS SONT AFFICHEES EN DECIMAL.
- L'ANNEXE A du manuel donne les valeurs à spécifier pour les imprimantes les plus couramment utilisées.

7 - La commande * : RECTIFICATIONS diverses

Cette commande permet de rectifier:

- Les écritures déjà enregistrées sur la disquette.
- Toutes les données relatives à un compte (N°, Intitulé, montants des divers cumuls) qui ne peuvent être restaurées par une simple opération de "PASSATION".
- Les paramètres (le contenu du fichier "PARAM").

Les rectifications s'effectuent selon la procédure habituelle mais SANS AUCUN CONTROLE. En tapant "*", ce menu apparaît:

"E", "C" ou "P" permettent l'accès à la procédure désirée.

A) RECTIFICATION DE COMPTES

ROLE DE LA COMMANDE

Elle permet la rectification directe de certaines informations contenues dans les emplacements du fichier "COMPTE", notamment d'en changer l'INTITULE ou le NUMERO.

MODE D'EXECUTION

Le système demande de spécifier le N° du compte à rectifier. Le compte, dans son état "dernière passation", s'affiche à l'écran. L'opérateur, placé en mode rectification, peut accéder aux champs suivants:

- N° de compte
- Intitulé
- Date
- Cumuls sur l'exercice
- Cumuls sur la période

REMARQUE:

Lorsqu'on rectifie le n° de compte, toutes les écritures reliées à ce compte sont affectées du nouveau n° (prévoir la mise en ligne du fichier "ECRITURE"). Attention, seules les écritures de la période sont corrigées.

B) RECTIFICATION d'ECRITURES :

ROLE DE LA COMMANDE

Elle permet la rectification (et non l'annulation) d'emplacements "écriture" sur la période en cours. Peut ainsi être rectifiée toute erreur éventuellement introduite lors de la saisie des écritures.

Tous les champs, à savoir:

- N° du compte
- Date de l'écriture
- Libellé
- Montant débit/crédit
- Code journal

peuvent être modifiés.

NOTE: Rien n'empêche la "mise à zéro" complète d'une série d'emplacements ou leur échange de manière à les faire correspondre à une toute autre opération comptable.

MODE D'EXECUTION

Après mise en place du volume "GESTION" concerné, le système recherche le fichier "ECRITURE" correspondant à la période en cours. Si ce fichier n'est pas en ligne, il est demandé à l'opérateur de l'y mettre.

Le système demande de spécifier le numéro de l'écriture à rectifier, et affiche, dans la limite de 17 lignes, un ensemble d'écritures contenant l'écriture indiquée. Ces écritures ont même code journal et même date que celle demandée. L'opérateur est en mode rectification. Les corrections faites, il ne reste plus qu'à saisir (commande "S").

REMARQUE IMPORTANTE

Lors des rectifications d'écritures, si les rectifications portent sur le numéro de compte ou le code journal, il est nécessaire d'effectuer une "RESTAURATION de LIENS" de manière à ce que les écritures rectifiées soit effectivement reliées à leurs nouveaux comptes ou journaux. Les liens étant simplement faussés et non détruits, il est cependant possible de remettre à plus tard cette restauration et de ne l'effectuer que lorsque l'ensemble des erreurs répertoriées auront été rectifiées. Il est nécessaire, bien entendu, d'exécuter une "PASSATION" pour réaliser la mise à jour correspondante des comptes.

C) RECTIFICATION DES PARAMETRES

ROLE DE LA COMMANDE

Cette commande permet la mise à jour "directe" de certains paramètres de fonctionnement du système en particulier:

-- DATE DEBUT D'EXERCICE
DATE DEBUT DE PERIODE
NOMBRE D'ECRITURES
INTITULES DE JOURNAUX

NOTE: L'EMPLOI DE CETTE COMMANDE NE PEUT ENVISAGER QUE PAR UN OPERATEUR CONNAISSANT PARFAITEMENT LE SYSTEME.

MODE D'EXECUTION

Les paramètres s'affichent selon leur présentation habituelle et l'opérateur est en mode rectification.

REMARQUE:

Pour changer la "DATE DEBUT D'EXERCICE", rendre d'abord égale à celle-ci la "DATE DEBUT de PERIODE".

CHAPITRE VI - CONSEILS PRATIQUES D'EXPLOITATION

GENERALITES

Avant tout, familiarisez vous avec votre appareil en testant toutes ses possibilités sur des comptes et des écritures imaginaires, ce n'est qu'une fois le système bien maîtrisé que vous créerez vos disquettes définitives (une disquette déjà utilisée peut être récupérée par reformatage). Une personne ayant les notions de comptabilité nécessaires à l'utilisation du système en assimile complètement le fonctionnement en 6 h environ.

Prenez votre temps pour déterminer, à l'avance, les comptes à gérer (numéro et intitulé) ainsi que les journaux. Les journaux n'ont plus leur rôle classique. En effet, les opérations de caisse ou banque par exemple sont récapitulées dans les "relevés de compte". Ils sont à considérer désormais comme un critère supplémentaire de sélection des écritures. Ainsi, il peut être intéressant de créer un journal "Règlements clients" ou "Règlements fournisseurs".

Pensez aux possibilités nouvelles offertes par l'appareil (notamment les sommations de comptes effectuées par les balances auxiliaires synthétiques). Ne tombez pas, cependant, dans l'excès consistant à suivre un trop grand nombre de comptes. Selon le niveau de centralisation que vous effectuerez (manuellement) avant enregistrement de vos mouvements sous forme d'écritures, la durée d'utilisation d'une disquette "ECRITURE", c'est à dire la durée de la "période", sera de 1 mois, 3 mois ou d'un exercice complet.

Ne jamais oublier d'effectuer des sauvegardes de vos disquettes "GESTION" et "ECRITURE" (voir explications détaillées suivantes). Manipulez vos disquettes avec le maximum de soins. Ne jamais arrêter les programmes autrement qu'en faisant réapparaître les menus (ce qui indique la fin normale des traitements).

Le système empêche la saisie d'écritures dont la date est inférieure ou égale à celle de dernière passation: si vous désirez effectuer une telle opération, refaites une passation à une date inférieure à celle de l'écriture concernée. Si le jour indiqué au chargement initial est inférieur au jour de dernière passation (pour une passation anticipée par ex.) la saisie d'écriture se bloque: rechargez le système en indiquant une date adéquate.

LES SAUVEGARDES :

POURQUOI?: Une sauvegarde est la copie conforme d'un volume "original". Si, suite à divers incidents (perte, effacement, détérioration du support), les volumes originaux "GESTION" ou "ECRITURES" ne peuvent plus être utilisés, leurs sauvegardes permettront toujours de reprendre la gestion complète du dossier.

COMMENT?: A l'aide de l'utilitaire "FILER".

QUAND?:

- EN COURS DE PERIODE, après chaque fin de travaux, il est INDISPENSABLE ET OBLIGATOIRE d'effectuer des sauvegardes des volumes "GESTION" et "ECRITURES".

REMARQUE

Il est particulièrement recommandé de disposer de PLUSIEURS JEUX DE SAUVEGARDES D'UN MEME VOLUME correspondants à des niveaux d'antériorité croissants. Prévoir, par exemple, 3 disquettes pour chacun des volumes employés et dénommer celles-ci A, B et C. Sauvegarder alternativement sur A puis sur B puis sur C puis sur A à nouveau ...etc.... Ces sauvegardes correspondront ainsi à des étapes différentes d'avancement des travaux.

- EN FIN DE PERIODE, mettre en archive une sauvegarde des volumes "GESTION" et "ECRITURES" avant les travaux de fin de période (avant passation).
- Faire de meme avant d'effectuer les opérations de FIN D'EXERCICE.

SI VOUS RENCONTREZ UNE ANOMALIE :

AVANT TOUT; "RESTEZ CALME" ET CONSULTEZ VOS MANUELS.

1) En cas de coupure de courant:

Recharger le programme principal. Le système vous indique "restauration de l'index ou des liens". EFFECTUER CES TRAITEMENTS AVANT DE CONTINUER LA SAISIE.

2) Blocage au niveau du clavier (émission de bip...bip):

Vous etes dans une procédure n'acceptant que les MAJUSCULES. Vérifiez ALPHA LOCK.

3) Imprimante ne fonctionnant pas:

- vérifiez que votre S.O.S. DRIVER correspond bien à celui de votre imprimante.(consulter votre installateur)
- vérifier les paramètres de votre imprimante.
- vérifier votre cable d'interface.
- vérifier la vitesse de transfert des caractères vers l'imprimante (si vous etes en mode série).

4) Message d'erreur apparaissant à l'écran:

- D'abord effectuez un listage (sur la console par ex.) des comptes. Si votre fichier "COMPTE" présente certaines anomalies (comptes manquants, listage désordonné...etc.) effectuez, avec les utilitaires, une restauration de l'index puis celle des liens. Respectez l'ordre de ces deux opérations : il ne sert à rien de restaurer les liens si l'index est défectueux.
- Vérifiez le bon état du fichier "COMPTE" en éditant une balance auxiliaire synthétique totalisant tous les comptes (total des comptes XXXXXX - CF Page 72) : les totaux de chaque colonne doivent être équilibrés, s'il n'en est pas ainsi et si l'anomalie ne devient pas alors flagrante et récupérable par rectifications diverses, contactez votre revendeur...
- N'oubliez jamais qu'UNE OPERATION DE PASSATION N'EST EN AUCUN CAS DEFINITIVE. Si vous constatez une erreur après passation, la saisie de nouvelles écritures est toujours possible. Il suffit :
 - de changer la date de passation (la rendre antérieure à celle de dernière passation).
 - saisir ou rectifier vos écritures.
 - refaire enfin la dernière passation.

5) Impossibilité de saisir sur disque avec code d'erreur n°10:

- Votre support magnétique doit être endommagé, appelez le FILER, vérifiez vos volumes à l'aide de la commande "B" (cf. Page 12). Si certains BLOCKS sont mauvais, utilisez les sauvegardes. Si ces incidents se répètent fréquemment, consultez votre installateur (réglage des lecteurs, emploi d'un onduleur).

Si vous effectuez, à l'aide des utilitaires, des rectifications d'écritures déjà enregistrées, qui portent sur des numéros de comptes ou des codes "journal", n'oubliez pas de restaurer les liens.

Enfin, ne tentez jamais de modifier en quoi que ce soit la disquette "PROGRAMME" ni d'en faire une copie : il pourrait en résulter une destruction de celle-ci. Si vous désirez obtenir un double de votre programme, contactez votre revendeur.

CHAPITRE VII - "TRUCS" ET ASTUCES D'UTILISATION

- 1 ELIMINATION DES DERNIERES ECRITURES SAISIES
- 2 RESTAURATION COMPLETE D'UN DOSSIER
- 3 EMPLOI D'UN PLAN COMPTABLE TYPE DANS
DIVERS DOSSIERS
- 4 REALISATION PRATIQUE D'UNE FIN D'EXERCICE
- 5 TENUE D'UNE COMPTABILITE BUDGETAIRE
- 6 TENUE D'UNE COMPTABILITE PREVISIONNELLE

VII - 1 - ELIMINATION DES DERNIERES ECRITURES SAISIES

La rubrique "NBRE D'ECRITURES" des paramètres étant rectifiable (CF la commande "*" des utilitaires) et la "RESTAURATION" des liens s'effectuant jusqu'à concurrence de cette valeur, il est possible de ne restaurer les liens que jusqu'à un numéro d'écriture "NNNN" inférieur à celui de la dernière écriture enregistrée. Les saisies suivantes s'intituleront alors NNNN+1, NNNN+2 etc... Elles viendront "recouvrir" les écritures déjà enregistrées affectées de ces numéros.

VII - 2 - RESTAURATION COMPLETE D'UN DOSSIER

Si la date début de période indiquée sur la disquette "GESTION" est égale à celle de début d'exercice (la commande "*", rectification des paramètres, donne la possibilité de corriger cette date de manière à ce qu'il en soit ainsi), la restauration des liens peut s'effectuer avec ou sans "Restauration de l'état "DEBUT EXERCICE". Cette option permet de rendre l'état du système identique à celui où il se trouvait en début d'exercice. En particulier: les nouveaux ne sont pas modifiés, les cumuls sur l'exercice et sur la période des mouvements sont remis à zéro, la date de dernière passation redevient égale à celle de fin d'exercice précédent, il est alors possible de retraiter l'ensemble des écritures enregistrées sur les différents fichiers "ECRITURE" constitués depuis le début de l'exercice. Pour cela:

- Rectifier la date début de période, la rendre égale à celle de début d'exercice
- Rectifier le nombre d'écritures, le rendre égal à celui de la disquette "PREMIERE PERIODE"
- Restaurer les liens (avec restauration de l'état "Début exercice").
- Faire une mise à jour générale des comptes (avec ou sans "GRAND LIVRE") puis une balance générale, enfin un changement de période à la date de fin de la première période (jour précédent le début de la seconde); après ce dernier traitement, les comptes sont en l'état "fin de première période" et la date début de période indiquée sur la disquette "GESTION" est celle de début de la seconde période.
- Refaire les trois dernières opérations pour la période suivante. - Etc...

VII - 4 - REALISATION PRATIQUE D'UNE FIN D'EXERCICE

Faire une "PASSATION", avec ou sans compte-rendu, au dernier jour de l'exercice comptable (au 31/12/83 par exemple). Editer ensuite une BALANCE GENERALE: celle-ci constituera la "BALANCE AVANT INVENTAIRE". Une fois un état correct des comptes obtenus, effectuer des sauvegardes de vos différents fichiers puis exécuter un traitement dit de "FIN de PERIODE".

Les écritures de régularisation de fin d'exercice n'étant pas encore faites, deux possibilités se présentent:

a) Traiter ces écritures sur une disquette particulière:

Corriger, à l'aide de "CGUT" (C.F. la commande permettant la rectification des paramètres), la nouvelle DATE DEBUT DE PERIODE, la rendre égale à la DATE DERNIERE PASSATION (c'est à dire, dans l'exemple, remplacer 01/01/84 par 31/12/83).

Initialiser un fichier "ECRITURE", celui-ci aura pour "date début de période" celle de fin d'exercice (31/12/83 dans notre exemple), il est destiné à ne contenir que les écritures de régularisation de fin d'exercice.

Faire une "PASSATION" au jour précédent la fin d'exercice (donc au 30/12/83 dans notre exemple). Cette opération n'a, dans ce cas très particulier (fichier "ECRITURE" vide !) aucun effet sur l'état des comptes, simplement, en modifiant le paramètre "DATE DERNIERE PASSATION", elle "débloque" l'enregistrement des écritures de régularisation dont la date est celle de fin d'exercice.

*** Saisir les écritures de régularisation en spécifiant, comme date d'écriture, la date de fin d'exercice (au 31/12/83 dans l'exemple), et en choisissant comme journal celui des "Opérations diverses" ou en créant un journal spécial.

Editer un "GRAND LIVRE" à la date du dernier jour de l'exercice, puis une "BALANCE GENERALE", celle-ci constituant la "BALANCE APRES INVENTAIRE".

Utiliser les différentes possibilités de balances auxiliaires pour créer le COMPTE DE RESULTATS et le BILAN.

Lorsque tout est correct: exécuter le traitement dit de "FIN D'EXERCICE". Ce traitement terminé, les paramètres "DATE DEBUT D'EXERCICE" et "DATE DEBUT DE PERIODE" sont tous deux égaux à la date du premier jour de l'exercice suivant (01/01/84 dans notre exemple): vous pouvez désormais initialiser le fichier "ECRITURE" et commencer les travaux portant sur l'exercice suivant.

b) Si vous ne choisissez pas l'option a:

Commencez vos travaux au niveau de *** : "Saisir les écritures ..

VII - 5 - TENUE D'UNE COMPTABILITE BUDGETAIRE

Ce progiciel peut s'utiliser également pour d'autres travaux, par exemple pour suivre une comptabilité budgétaire.

Prenons le cas d'une société ayant plusieurs services tels que:

- Administratifs
- Laboratoires
- Méthodes
- Fabrication
- Entretien
- Magasins

Chaque service doit tenir son budget. Nous associerons à chacun d'entre eux une classe:

- Administratifs = classe 1
- Laboratoires = classe 2, ...etc.

La répartition des budgets étant réalisée, nous utiliserons les comptes comme des imputations budgétaires. Nous verserons la totalité du budget sur un compte général au crédit que nous équilibrerons par des sous-comptes au débit.

Les opérations seront enregistrées sous forme d'écritures comptables. Nous les regrouperons par imputation sous la forme du GRAND LIVRE. Les écarts seront calculés par les BALANCES AUXILIAIRES.

Il sera possible de lister toutes les opérations d'une imputation par RELEVÉ DE COMPTE avec solde de l'imputation à différentes dates.

Pour illustrer ce cas, nous prendrons l'exemple de la fabrication:

Budget Fabrication 1984: 150 000 000 ff Imputation 400 000

Répartition: 130 000 000	Frais de personnel	460 000
10 000 000	Frais d'entretien	440 000
1 000 000	Frais d'outillage	430 000
4 000 000	Frais de déplacement	450 000
2 000 000	Frais de formation	420 000
3 000 000	Frais de secrétariat	410 000
<hr/>		
150 000 000		

VII - 6 - TENUE D'UNE COMPTABILITE PREVISIONNELLE

Ce progiciel, qui peut réaliser d'une part la mise à jour des comptes à des dates quelconques (et éditer alors une balance), et qui, d'autre part, autorise la rectification des opérations enregistrées offre la possibilité de tenir aisément une comptabilité prévisionnelle.

La procédure consistera à créer les écritures anticipées AUX DATES D'ECHEANCES prévues.

Ainsi enregistrer ,par avance ,toutes les charges fixes comme :
loyer, leasing, salaires, etc...

De meme enregistrer les prévisions de :

ventes, achats, frais, produits financiers, etc...

Le traitement de ces écritures vous permettra d'obtenir de manière anticipée et pour des dates quelconques tous les états comptables classiques.

Par l'emploi, en particulier, du progiciel complémentaire EDICALC vous pourrez éditer les états de synthèse type COMPTE de RESULTAT ou BILAN et il vous sera très facilement possible de tester diverses hypothèses

PARAMETRES DE L'IMPRIMANTE

Ci-dessous sont indiquées les informations à communiquer au système pour qu'il puisse correctement gérer l'imprimante.

La spécification de ces codes s'effectue grâce à la commande "6" du programme "CGUT" utilitaire. Indiquer la série des caractères à émettre en donnant les valeurs décimales des codes ASCII successifs (027 (<=>"ESCAPE" par ex.) séparés par des "RETURN" (taper directement "RETURN" pour terminer la liste, en particulier pour spécifier une liste vide).

NOTA : Les codes "passage au mode expansé" et "fin du mode expansé" ne sont pas employés par le progiciel de comptabilité.

IMAGEWRITER :

SAUT DE PAGE PROGRAMMABLE?:NON
 NOMBRE DE LIGNES PAR PAGE?:66
 CODE ASCII DE PASSAGE A 132 COL?:027/081
 CODE ASCII DE PASSAGE A 80 COL?:027/078
 CODE ASCII DE SELECTION IMPRIM.?: 027/033) si impression
 CODE ASCII DE DESELECTION IMPRIM.?: 027/034) type traitement
 CODE ASCII DE PASSAGE MODE EXPANSE?:014 de texte
 CODE ASCII D'ARRET MODE EXPANSE ? :015

EPSON MX 80 ou MX 100:

SAUT DE PAGE PROGRAMMABLE?:Oui
 NOMBRE DE LIGNES PAR PAGE?:66 (ou 72 si modele M72)
 CODE ASCII DE PASSAGE A 132 COL?:015
 CODE ASCII DE PASSAGE A 80 COL?:018
 CODE ASCII DE SELECTION IMPRIM.?:017
 CODE ASCII DE DESELECTION IMPRIM.?:019
 CODE ASCII DE PASSAGE MODE EXPANSE?:014
 CODE ASCII D'ARRET MODE EXPANSE ? :020

OKI Microline 84:

SAUT DE PAGE PROGRAMMABLE?:Non
 NOMBRE DE LIGNES PAR PAGE?:66
 CODE ASCII DE PASSAGE A 132 COL?: 29) si imprimante
 CODE ASCII DE PASSAGE A 80 COL?: 30) petit chariot
 CODE ASCII DE SELECTION IMPRIM.?:017
 CODE ASCII DE DESELECTION IMPRIM.?:0
 CODE ASCII DE PASSAGE MODE EXPANSE?:031
 CODE ASCII D'ARRET MODE EXPANSE ? :030

ANNEXE A (suite)

FACIT :

SAUT DE PAGE PROGRAMMABLE?:Oui
NOMBRE DE LIGNES PAR PAGE?:66 ou 88 *
CODE ASCII DE PASSAGE A 132 COL?:027/055
CODE ASCII DE PASSAGE A 80 COL?:027/054
CODE ASCII DE SELECTION IMPRIM.?:
CODE ASCII DE DESELECTION IMPRIM.?:
CODE ASCII DE PASSAGE MODE EXPANSE?:030
CODE ASCII D'ARRET MODE EXPANSE ? :031

IDS 445 :

SAUT DE PAGE PROGRAMMABLE?:Oui
NOMBRE DE LIGNES PAR PAGE?:66 ou 88 *
CODE ASCII DE PASSAGE A 132 COL?:031
CODE ASCII DE PASSAGE A 80 COL?:029
CODE ASCII DE SELECTION IMPRIM.?:017
CODE ASCII DE DESELECTION IMPRIM.?:019
CODE ASCII DE PASSAGE MODE EXPANSE?:001
CODE ASCII D'ARRET MODE EXPANSE ? :002

CENTRONICS 737/739

SAUT DE PAGE PROGRAMMABLE?:Oui
NOMBRE DE LIGNES PAR PAGE?:66 ou 88 *
CODE ASCII DE PASSAGE A 132 COL?:027/020
CODE ASCII DE PASSAGE A 80 COL?:027/019
CODE ASCII DE SELECTION IMPRIM.?:
CODE ASCII DE DESELECTION IMPRIM.?:
CODE ASCII DE PASSAGE MODE EXPANSE?:027/014
CODE ASCII D'ARRET MODE EXPANSE ? :027/015

* Selon le réglage manuel de l'imprimante, effectué généralement à l'aide de "SWITCH" (nombre de lignes par inch), et le format du papier utilisé (longueur/largeur).

RAPPEL DES COMMANDES DU PROGRAMME COMPTABILITE

COMMANDE ACTION

- 'RETURN' En général : validation des données introduites.
Au niveau des divers menus : retour au menu de niveau immédiatement supérieur.
Lors de l'indication du montant d'une écriture : positionne le curseur sur DEBIT ou CREDIT.
- 'ESCAPE' En général : Abandon de l'opération en cours.
En mode "Rectification" : pour réafficher la valeur effacée.
- 'ESPACE' En général : permet de passer à l'étape suivante d'un travail.
Permet le listage des écritures une à une.
Valide le lancement d'une édition sur imprimante
- '->' ou '<-' (Touches "flèche")
En mode "Rectification" : positionnement du curseur sur le champ à rectifier.
- 'E' En saisie d'écritures : réalise l'équilibrage de la pièce.
- 'I' En saisie d'écriture, mode "Rectification" : provoque l'insertion d'une ligne au niveau de celle désignée par le curseur.
- 'S' En saisie d'écriture, mode "Rectification" : permet la suppression de la ligne désignée par le curseur.
En listage des écritures affectées à un compte (relevé de compte) : donne le solde courant du compte.
- 'X' En saisie d'écriture, mode "Rectification" : échange les colonnes DEBIT/CREDIT
- 'C' En listage d'écritures : liste les écritures liées au dernier compte affiché
- 'J' En listage écritures: liste les écritures affectées au dernier journal affiché
- 'O' 'N' Permet de répondre par O)ui ou N)on à la question posée.
- '\$' En saisie d'écritures : lance l'enregistrement de pièces non équilibrées
- 'V' Au niveau de tout menu et sous-menu : visualisation des paramètres du dossier traité.
- 'CTRL/C' En mode "Rectification" : efface l'ancienne donnée
- 'P' Au niveau du MENU PRINCIPAL : permet de spécifier le fichier sur lequel devra s'effectuer la prochaine édition.